GRAMMAIRE
GENERALE

n'ayant rien veu dans les anciens Gram-
mairiens, ny dans les nouueaux, qui fuſt

Paris, P. L.
BN / X. 97
p. 1

de quelqu'vne de ſes parties, comme des dents, des lévres, de la langue, du palais; ne pouvoient neanmoins faire vn ſon parfait

Petit . 1660 ,

deux figures à chacune de ces deux voyelles, qu'aux trois autres.

faiſoit pas le *ſcheua* dãs les autres Langues: quoy que pluſieurs facent cette faute en

pl.in-12°. 14
p. 113

CONSONES

1. auec vn point, appellé *Dageſch lene.*
2. Le ף, ſe prononce auſſi maintenant comme on

AUPELF/CNR

S'il y a quelques autres ſons ſimples (cõme pouuoit eſtre l'aſpiration de l'*Aiin*, parmy les Hebreux) ils ſont ſi difficiles à

vne aſpiration du goſier & du nez; mais tous les Iuifs Orientaux ne luy donnent

© 1972 FRA

CHAPITRE III.

mier ; eau, beau ; ieu, Dieu : où il faut remarquer que ces deux dernieres ne sont pas des triphthongues, comme quelques-vns

E EXPANSION

CHAPITRE IV.

s'eſt fait ainſi (ˆ) puis ainſi (˜) ſi les comprenoit tous deux.

On peut voir ce qu'on a dit ſur les ac-

GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNE'E.

X
1198.

CONTENANT

Les fondemens de l'art de parler ; expliquez d'vne maniere claire & naturelle ;

Les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent ;

Et plusieurs remarques nouuelles sur la Langue Françoise.

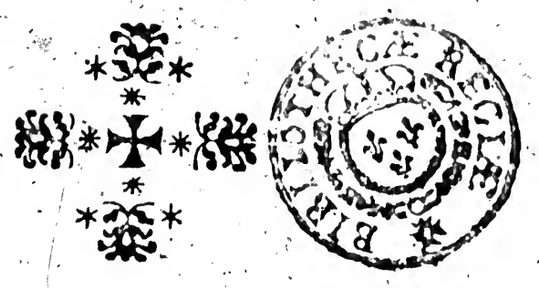

A PARIS,
Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, rue S. Iacques, à la Croix d'Or.

M. DC. LX.
Auec Priuilege de sa Majesté.

PREFACE.

L'ENGAGEMENT *où je me suis trouué, plustost par rencontre que par mon choix, de trauailler aux Grammaires de diuerses Langues, m'a souuent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont ou communes à toutes les langues, ou particulieres à quelques-vnes. Mais y ayant quelquefois trouué des difficultez qui m'arrestoient, je les ay communiquées dans les rencontres à vn de mes Amis, qui ne s'estant jamais appliqué à cette sorte de science, n'a pas laissé de me donner beaucoup d'ouuertures pour resoudre mes doutes. Et mes questions mesme ont esté cause qu'il a fait diuerses reflexions sur les vrays fondemẽs de l'Art de parler, dont m'ayant entretenu dans la conuersation, je les trouuay si solides, que je fis conscience de les laisser perdre*

1. Que toute figure marquast quelque

n'ayant rien veu dans les anciens Grammairiens, ny dans les nouueaux, qui fuſt plus curieux ou plus juſte, ſur cette matiere. C'eſt pourquoy j'obtins encore de la bonté qu'il a pour moy, qu'il me les dictaſt à des heures perduës; & ainſi les ayant recueillies & miſes en ordre, j'en ay cõposé ce petit Traité. Ceux qui ont de l'eſtime pour les ouurages de raiſonnemẽt, trouueront peut-eſtre en celuy-cy quelque choſe qui les pourra ſatisfaire, & n'en mépriſerõt pas le ſujet, puis que ſi la parole eſt vn des plus grands auantages de l'homme, ce ne doit pas eſtre vne choſe mépriſable de poſſeder cét auantage auec toute la perfection qui conuient à l'homme; qui eſt de n'en auoir pas ſeulement l'vſage, mais d'en penetrer auſſi les raiſons, & de faire par ſcience, ce que les autres font ſeulement par couſtume.

GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNE'E.

LA GRAMMAIRE eſt l'Art de parler. Parler, eſt expliquer ſes penſées par des ſignes, que les hommes ont inuentez à ce deſſein.

On a trouué que les plus commodes de ces ſignes, eſtoient les ſons & les voix.

Mais parce que ces ſons paſſent, on a inuenté d'autres ſignes pour les rendre durables & viſibles, qui ſont les caracteres de l'écriture, que les Grecs appellent γράμματα, d'où eſt venu le mot de Grammaire.

Ainſi l'on peut conſiderer deux choſes dans ces ſignes: La premiere, ce qu'ils ſont par leur nature, c'eſt à dire, en tant que ſons & caracteres.

La ſeconde, leur ſignification; c'eſt à dire, la maniere dont les hommes s'en ſeruent pour ſignifier leurs penſées.

Nous traitterons de l'vne dans la premiere partie de cette Grammaire, & de l'autre dans la ſeconde.

que le premier vient du Latin *campi*, & le

ferentes ſortes d'écriture, comme le Ro-

PREMIERE PARTIE, OV IL EST PARLE' DES lettres & des caracteres de l'écriture.

CHAPITRE I.

Des lettres comme ſons, & premierement des voyelles.

LEs diuers ſons dont on ſe ſert pour parler, & qu'on appelle Lettres, ont eſté trouuez d'vne maniere toute naturelle, & qu'il eſt vtile de remarquer.

Car comme la bouche eſt l'organe qui les forme, on a veu qu'il y en auoit de ſi ſimples, qu'ils n'auoient beſoin que de ſa ſeule ouuerture, pour ſe faire entendre & pour former vne voix diſtincte, d'où vient qu'on les a appellez *voyelles*.

Et on a auſſi veu, qu'il y en auoit d'autres qui dépendant de l'application particuliere

de quelqu'vne de ſes parties, comme des dents, des lévres, de la langue, du palais; ne pouuoient neanmoins faire vn ſon parfait, que par l'ouuerture meſme de la bouche, c'eſt à dire, par leur vnion auec ces premiers ſons, & à cauſe de cela on les appelle *conſonnes*.

L'on conte d'ordinaire cinq de ces voyelles, *a, e, i, o, u,* mais outre que chacune de celles-là peut eſtre breue ou longue, ce qui cauſe vne varieté aſſez conſiderable dans le ſon; il ſemble qu'à conſiderer la difference des ſons ſimples, ſelon les diuerſes ouuertures de la bouche, on auroit encore pû adjouſter quatre ou cinq voyelles aux cinq precedentes. Car l'*e* ouuert, & l'*e* fermé ſont deux ſons aſſez differens pour faire deux differentes voyelles, comme *mer, abiſmér,* comme le premier & le dernier *e* dans *netteté,* dans *ferré,* &c.

Et de meſme l'*o* ouuert & l'*o* fermé, *coſte* & *cotte, hoſte* & *hotte*. Car quoy que l'*e* ouuert, & l'*o* ouuert tiennent quelque choſe du long; & l'*e*, & l'*o* fermé quelque choſe du bref; neanmoins ces deux voyelles ſe varient dauantage, par eſtre ouuertes & fermées, qu'vn *a* ou vn *i* ne varient, par eſtre longues ou breues; & c'eſt vne des raiſons pourquoy les Grecs ont pluſtoſt inuenté

poinct, & écriuant chaque ſon par la lettre

ſeroit pas toute fermée, pourroit marquer

deux figures à chacune de ces deux voyelles, qu'aux trois autres.

Deplus l'*u*, prononcé *ou*, comme faisoient les Latins, & comme font encore les Italiens & les Espagnols, a vn son tres-different de l'*u*, comme le prononçoient les Grecs, & comme le prononcent les François.

Eu, comme il est dans *feu*, *peu*, fait encore vn son simple, quoy que nous l'écriuions auec deux voyelles.

Il reste l'*e* muet ou feminin, qui n'est dans son origine qu'vn son sourd, conjoint aux consones, lors qu'on les veut prononcer sans voyelle, comme lors qu'elles sont suiuies immediatement d'autres consonnes, ainsi que dans ce mot, *scamnum*: c'est ce que les Hebreux appellent *scheua*, sur tout lors qu'il commẽce la syllabe. Et ce *scheua* se trouue necessairement en toutes les langues, quoy qu'on n'y prenne pas garde, parce qu'il n'y a point de caractere pour le marquer. Mais quelques langues vulgaires, comme l'Alemand & le François, l'ont marqué par la voyelle *e*, adjoustant ce son aux autres qu'elle auoit déja: & de plus ils ont fait que cét *e* feminin fait vne syllabe auec sa consonne, comme est la seconde dans *netteté*, *j'aymeray*, *donneray*, &c. ce que ne

faisoit pas le *scheua* dãs les autres Langues: quoy que plusieurs facent cette faute en prononçant le *scheua* des Hebreux. Et ce qui est encore plus remarquable, c'est que cét *e* muet fait souuent tout seul en François vne syllabe, ou plustost vne demie syllabe, comme *vie*, *vuë*, *aymée*.

Ainsi sans considerer la difference qui se fait entre les voyelles d'vn mesme son, par la longueur ou breueté, on en pourroit distinguer jusques à dix, en ne s'arrestant qu'aux sons simples, & non aux caracteres:

a, ê, é, i, o, ô, eu, ou, u, e muet.

CHAPITRE II.

Des Consones.

SI nous faisons touchant les consones ce que nous auons fait touchant les voyelles, & que nous considerions seulement les sons simples qui sont en vsage dans les principales Langues, nous trouuerons qu'il n'y a que celles qui sont dans la table suiuante. Où ce qui a besoin d'explication est marqué par des chiffres qui renuoyent à l'autre page.

trent à lire, n'appriſſent d'abord aux enfans

s'il y auoit *mizeria*, *mizere*, &c.

CONSONES
qui n'ont qu'vn ſon ſimple.

Latines & vulgaires.	*Grecques.*	*Hebraïques.*
B. b	Β. β,	ב 1 Beth.
P. p	Π. π,	פ Pe.
F. f, 2 ph	Φ. φ, 2	ֆ
V. v, *conſone.*	Ϝ, 4	ֆ
C. c, 6	Κ. κ,	כ Caph.
G. g, 7	Γ. γ,	ג Gimel.
j, *conſone.*	*	י Iod.
D. d,	Δ. δ,	ד Daleth.
T. t,	Τ. τ,	ט Teth.
R. r,	Ρ. ρ,	ר Reſch.
L. l,	Λ. λ,	ל Lamed.
ill. 8	*	*
M. m,	Μ. μ,	מ Mem.
N. n, gn. 9	Ν. ν,	נ Nun.
S. s,	Σ. σ,	ס Samech.
Z. z,	Ζ. ζ, 10	ז Zain.
CH. ch 11		ש Schin.
H. h, 12	c. 13	ח 14 Hhet.

1. auec vn point, appellé *Dageſch lene.*

2. Le φ, ſe prononce auſſi maintenant comme on prononce l'*f* latine, quoy qu'autrefois il euſt plus d'aſpiration.

3. C'eſt auſſi comme ſe prononce le *Pe* des Hebreux, quand il eſt ſans point, comme lors qu'il finit les ſyllabes.

4. C'eſt la figure du *Digamma* des Eoliens, qui eſtoit comme vn double *Gamma*, qu'on a renuerſé pour le diſtinguer de l'*f* capitale, Et ce *Digamma* auoit le ſon de l'v, conſone.

5. Cõme encore le *Beth*, quand il finit les ſyllabes.

6. Prononcé touſiours comme auant *a, o, u*, c'eſt à dire comme vn *K*.

7. Prononcé touſiours comme auant l'*a, o, u*.

8. *l*, comme dans *fille*. Les Eſpagnols s'en ſeruent au commencement des mots *llama*. Les Italiens la marquent par *gl*.

9. *n*, liquide que les Eſpagnols marquent par vn tiret ſur l'*ñ*, & nous comme les Italiens par vn *gn*.

10. Comme on le prononce maintenant, car autrefois on le prononçoit comme vn δσ.

11. Comme on le prononce en François, dans *choſe, cher, chu*, &c.

12. Aſpirée, comme dans *hauteur, honte*, car dans les mots où elle n'eſt point aſpirée, comme dans *honneur, homme*, ce n'eſt qu'vn caractere & non pas vn ſon.

13. Eſprit aſpre des Grecs, au lieu duquel ils ſe ſeruoient autrefois de l'*Eta* H, dont les Latins ont pris l'*H*.

14. Selon ſon vray ſon, qui eſt vne aſpiration.

Il nous reſte à examiner ce qu'elle a de

S'il y a quelques autres ſons ſimples (cõme pouuoit eſtre l'aſpiration de l'*Aiin*, parmy les Hebreux) ils ſont ſi difficiles à prononcer qu'on peut bien ne les pas comter entre les lettres qui entrent dans l'vſage ordinaire des Langues.

Pour toutes les autres qui ſe trouuent dans les Alphabets Hebreux, Grecs, Latins, & des Langues vulgaires; il eſt aiſé de monſtrer que ce ne ſont point des ſons ſimples, & qu'ils ſe rapportent à quelques-vns de ceux que nous auons marquez.

Car des quatre gutturales des Hebreux, il y a de l'apparence que l'*Aleph*, valoit autrefois vn *a*: le *He*, vn *e*; & l'*Aiin*, vn *o*. Ce qui ſe voit par l'ordre de l'Alphabet Grec, qui a eſté pris de celuy des Pheniciens juſques au τ, de ſorte qu'il n'y auoit que le *Heth*, qui fuſt proprement aſpiration.

Maintenant l'*Aleph* ne ſert que pour l'Eſcriture, & n'a aucun ſon que celuy de la voyelle qui luy eſt jointe.

Le *He* n'en a gueres dauantage, & au plus n'eſt diſtingué du *Heth*, que parce que l'vn eſt vne aſpiration moins forte, & l'autre plus forte, quoy que pluſieurs ne content pour aſpiration que le *He*, & prononcent le *Heth*, comme vn X. *Cheth*.

Pour l'*Aiin*, quelques-vns en font

vne aſpiration du goſier & du nez; mais tous les Iuifs Orientaux ne luy donnent point de ſon, non plus qu'à l'*Aleph*. Et d'autres le prononcent comme vne ñ liquide.

Le *Thau* & le *Teth*, ou n'ont que le meſme ſon, ou ne ſont diſtinguez que parce que l'vn ſe prononce auec aſpiration, & l'autre ſans aſpiration; & ainſi l'vn des deux n'eſt pas vn ſon ſimple.

I'en dis de meſme du *Caph* & du *Coph*.

Le *Tſade*, n'eſt pas auſſi vn ſon ſimple; mais vaut vn *t*, & vne *s*.

De meſme dans l'Alphabet Grec, les trois aſpirées φ, χ, θ, ne ſont pas des ſons ſimples, mais compoſez du π, κ, τ, auec l'aſpiration.

Et les trois doubles ζ, ξ, ψ, ne ſont viſiblement que des abregez d'écriture, pour *ds*, *cs*, *ps*.

Il en eſt de meſme de l'*x*, du latin, qui n'eſt que le ξ des Grecs.

Le *q*, & le *k*, ne ſont que le c, prononcé dans le ſon qui luy eſt naturel.

Le double W des langues du Nort, n'eſt que l'*u* Romain, c'eſt à dire *ou*, lors qu'il eſt ſuiuy de voyelle, cõme W*inum*, *winum*: ou l'*u* conſone, lors qu'il eſt ſuiuy d'vne conſone.

ſimple regard de noſtre eſprit ſur les choſes, ſoit d'vne maniere purement intelle-

s'appelle PROPOSITION; & ainſi toute

CHAPITRE III.

Des Syllabes.

LA Syllabe eſt vn ſon complet, qui eſt quelquefois compoſé d'vne ſeule lettre, mais pour l'ordinaire de pluſieurs. D'où vient qu'on luy a donné le nom de ſyllabe, *συλλάβη, comprehenſio, aſſemblage.*

Vne voyelle peut faire vne ſeule ſyllabe.

Deux voyelles auſſi peuuent compoſer vne ſyllabe, ou entrer dans la meſme ſyllabe. Mais alors on les appelle diphtongues, parce que leurs deux ſons ſe joignent en vn ſon *complet*, comme *mien, hier, ayant, eau.*

La pluſpart des diphtongues ſe ſont perduës dans la prononciation ordinaire du Latin. Car leur *æ*, & leur *œ*, ne ſe prononcent plus que comme vn *e*. Mais elles ſe retiennent encore dans le Grec, par ceux qui prononcent bien.

Pour les Langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'vn ſon ſimple, comme nous auons dit de *eu*, comme encore en François *œ*, *au*. Mais elles ont pourtant de veritables diphthongues, comme *ai*, ayant; *oüe*, foüet; *oi*, foy; *ie*, mien, premier; *eau*, beau; *ieu*, Dieu: où il faut remarquer que ces deux dernieres ne ſont pas des triphthongues, comme quelques-vns ont voulu dire, parce que *eu*, & *au*, ne valent dans le ſon qu'vne ſimple voyelle, non pas deux.

Les conſonnes ne peuuent ſeules compoſer vne ſyllabe; mais il faut qu'elles ſoient accompagnées de voyelles ou de diphthongues, ſoit qu'elles les ſuiuent, ſoit qu'elles les precedent.

Pluſieurs neanmoins peuuent eſtre de ſuite dans la meſme ſyllabe, de ſorte qu'il y en peut auoir quelquefois juſques à trois deuant la voyelle, & deux apres, comme *ſcrobs*, & quelquefois deux deuant & trois apres, comme *ſtirps*. Les Hebreux n'en ſouffrent jamais plus de deux au commencement de la ſyllabe, non plus qu'à la fin; & toutes leurs ſyllables commencent par des conſonnes, mais c'eſt en contant *Aleph* pour vne conſonne: Et jamais vne ſyllabe n'a plus d'vne voyelle.

plus generale diſtinction des mots, ſoit que

ſtent par elles-meſmes, au lieu que les accidens ne ſont que par les ſubſtances.

CHAPITRE IV.

Des Mots entant que ſons, où il eſt parlé de l'Accent.

NOvs ne parlons pas encore des Mots ſelon leur ſignification ; mais ſeulement de ce qui leur conuient entant que ſons.

On appelle Mot ce qui ſe prononce à part, & s'écrit à part. Il y en a d'vne ſyllabe, comme *moy*, *de*, *tu*, *ſaint* ; qu'on appelle monoſyllabes : & de pluſieurs, comme, *pere*, *dominus*, *miſericordieuſement*, *Conſtantinopolitanorum*, &c.

Ce qu'il y a de plus remarquable, dans la prononciation des Mots, eſt l'accent, qui eſt vne éleuation de voix ſur l'vne des ſyllabes du Mot, apres laquelle la voix vient neceſſairement à ſe rabaiſſer.

L'éleuation de la voix s'appelle, Accent *aigu*, & le rabaiſſement, accent *graue*. Mais parce qu'il y auoit en Grec & en Latin de certaines ſyllabes longues ſur leſquelles on éleuoit & on rabaiſſoit la voix, ils auoient inuenté vn troiſiéme accent, qu'ils appelloient *circunflexe*, qui d'abord s'eſt

s'eſt fait ainſi (^) puis ainſi (~) & les comprenoit tous deux.

On peut voir ce qu'on a dit ſur les accens des Grecs & des Latins, dans les Nouuelles Methodes pour les Langues Grecque & Latine.

Les Hebreux ont beaucoup d'accens, qu'on croit auoir autrefois ſeruy à leur Muſique, & dont pluſieurs ſont maintenant le meſme vſage que nos points & nos virgules.

Mais l'accent qu'ils appellent naturel & de Grammaire, eſt touſiours ſur la penultiéme, ou ſur la derniere ſyllabe des mots. Ceux qui ſont ſur les precedentes, ſont appellez accens de Rhetorique, & n'empeſchent pas que l'autre ne ſoit touſiours ſur l'vne des deux dernieres ; où il faut remarquer que la meſme figure d'accent, comme *l'atnach*, & le *ſilluk*, qui marquent la diſtinction des periodes, ne laiſſent pas auſſi de marquer en meſme-temps l'accent naturel.

marqué par la ſignification diſtincte.

tion, on en fait de nouueaux ſubſtantifs,

CHAPITRE V.

Des Lettres considerées comme caracteres.

NOus n'auons pas pû jusques icy parler des Lettres, que nous ne les ayõs marquées par leurs caracteres; mais neanmoins nous ne les auons pas considerées comme caracteres, c'est à dire, selon le rapport que ces caracteres ont aux sons.

Nous auons déja dit que les sons ont esté pris par les hommes, pour estre signes des pensées, & qu'ils ont aussi inuenté certaines figures pour estre les signes de ces sons. Mais quoy que ces figures ou caracteres selon leur premiere institution ne signifient immediatement que les sons, neanmoins les hommes portent souuent leurs pensées des caracteres à la chose mesme signifiée par les son. Ce qui fait que les caracteres peuuent estre considerez en ces deux manieres, ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à conceuoir ce que le son signifie.

En les considerant en la premiere maniere, il auroit fallu obseruer quatre choses pour les mettre en leur perfection.

1. Que toute figure marquast quelque son: c'est à dire, qu'on n'écriuist rien qui ne se prononçast.

2. Que tout son fust marqué par vne figure: c'est à dire, qu'on ne prononçast rien qui ne fust écrit.

3. Que chaque figure ne marquast qu'vn son, ou simple, ou double. Car ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, puis qu'elles la facilitent en l'abregeant.

4. Qu'vn mesme son ne fust point marqué par de differentes figures.

Mais considerant les caracteres en la seconde maniere, c'est à dire, comme nous aidant à conceuoir ce que le son signifie, il arriue quelquefois qu'il nous est auantageux que ces regles ne soient pas toûjours obseruées, au moins la premiere & la derniere.

Car 1. il arriue souuent, sur tout dans les langues dériuées d'autres Langues, qu'il y a de certaines lettres qui ne se prononcent point, & qui ainsi sont inutiles quant au son, lesquelles ne laissent pas de nous seruir pour l'intelligence de ce que les mots signifient. Par exemple, dans les mots de *champs* & *chants*, le *p*, & le *t*, ne se prononcent point, qui neanmoins sont vtiles pour la signification, parce que nous apprenons de là

que le premier vient du Latin *campi*, & le second du Latin *cantus*.

Dans l'Hebreu meſme il y a des mots qui ne ſont differens que parce que l'vn finit par vn *Aleph*, & l'autre par vn *He*, qui ne ſe prononcent point, comme יָרֵא qui ſignifie craindre : & יָרֶה qui ſignifie jetter.

Et de là on voit que ceux qui ſe plaignent tant de ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce, n'ont pas tousjours grande raiſon, & que ce qu'ils appellent abus n'eſt pas quelquefois ſans vtilité.

La difference des grandes & des petites lettres ſemble auſſi contraire à la quatriéme regle: qui eſt qu'vn meſme ſon fuſt toûjours marqué par la meſme figure. Et en effet cela ſeroit tout à fait inutile, ſi l'on ne conſideroit les caracteres que pour marquer les ſons, puis qu'vne grande & vne petite lettre n'ont que le meſme ſon. D'où vient que les anciens n'auoient pas cette difference, comme les Hebreux ne l'ont point encore, & que pluſieurs croyent que les Grecs & les Romains ont eſté longtemps à n'écrire qu'en lettres capitales. Neanmoins cette diſtinction eſt fort vtile pour commencer les periodes, & pour diſtinguer les noms propres d'auec les autres.

Il y a auſſi dans vne meſme langue de differentes ſortes d'écriture, comme le Romain & l'Italique dans l'impreſſion du Latin & de pluſieurs Langues vulgaires, qui peuuent eſtre vtilement employez pour le ſens, en diſtinguant ou de certains mots, ou de certains diſcours, quoy que cela ne change rien dans la prononciation.

Voila ce qu'on peut apporter pour excuſer la diuerſité qui ſe trouue entre la prononciation & l'eſcriture. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'y en ait pluſieurs qui ſe ſont faites ſans raiſon, & par la ſeule corruption qui s'eſt gliſſée dans les Langues. Car c'eſt vn abus d'auoir donné, par exemple, au *c*, la prononciation de l'*s*, auant l'*e* & l'*i*, d'auoir prononcé autrement le *g*, deuant ces deux meſmes voyelles, que deuant les autres; d'auoir adoucy l'*s*, entre deux voyelles; d'auoir donné auſſi au *t*, le ſon de l'*s*, auant l'*i*, ſuiuy d'vne autre voyelle, comme *gratia*, *actio*, *action*. On peut voir ce qui en a eſté dit dans le traitté des lettres, qui eſt dans la nouuelle Methode Latine.

Quelques-vns ſe ſont imaginez qu'ils pourroient corriger ce défaut dans les Langues vulgaires, en inuentant de nouueaux caracteres, comme a fait Ramus dans ſa Grammaire pour la Langue Françoiſe, retranchant tous ceux qui ne ſe prononcent

point, & écriuant chaque ſon par la lettre à qui cette prononciation eſt propre, comme en mettant vne *s*, au lieu du *c*, deuant l'*e* & l'*i*. Mais ils deuoient conſiderer qu'outre que cela ſeroit ſouuent deſ-auantageux aux Langues vulgaires, pour les raiſons que nous auons dites, ils tentoient vne choſe impoſſible. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il ſoit facile de faire changer à toute vne Nation tant de caracteres auſquels elle eſt accouſtumée depuis long-temps, puis que l'Empereur Claude ne pût pas meſme venir à bout d'en introduire vn, qu'il vouloit mettre en vſage.

Tout ce que l'on pourroit faire de plus raiſonnable, ſeroit de retrancher les lettres qui ne ſeruẽt de rien ny à la prononciation, ny au ſens, ny à l'analogie des Langues, comme on a déja commencé de faire, & conſeruant celles qui ſont vtiles, y mettre des petites marques qui fiſſent voir qu'elles ne ſe prononcent point, ou qui fiſſent connoiſtre les diuerſes prononciations d'vne meſme lettre. Vn point au dedans ou au deſſous de la lettre, pourroit ſeruir pour le premier vſage, comme *temps*. Le *c*, a déja ſa cedille, dont on pourroit ſe ſeruir deuant l'*e*, & deuant l'*i*, auſſi bien que deuant les autres voyelles. Le *g*, dont la queuë ne

ſeroit pas toute fermée, pourroit marquer le ſon qu'il a deuant l'*e* & deuant l'*i*. Ce qui ne ſoit dit que pour exemple.

CHAPITRE VI.

D'vne nouuelle maniere pour apprendre à lire facilement en toutes ſortes de Langues.

CEtte Methode regarde principalement ceux qui ne ſçauent pas encore lire.

Il eſt certain que ce n'eſt pas vne grande peine à ceux qui commencent, que de connoiſtre ſimplement les lettres; mais que la plus grande eſt de les aſſembler.

Or ce qui rend maintenant cela plus difficile, eſt que chaque lettre ayant ſon nom, on la prononce ſeule autrement qu'en l'aſſemblant auec d'autres. Par exemple ſi l'on fait aſſembler *fry* à vn enfant, on luy fait prononcer *ef*, *er*, *y grec*, ce qui le broüille infailliblement, lors qu'il veut enſuitte joindre ces trois ſons enſemble, pour en faire le ſon de la ſyllabe *fry*.

Il ſemble donc que la voye la plus naturelle, comme quelques gens d'eſprit l'ont déja remarqué, ſeroit que ceux qui mon-

pour la rejetter tout à fait. Il faut ſeule-

pellé *fer*. Les Latins diſent bien auſſi *era*;

trent à lire, n'appriſſent d'abord aux enfans à connoiſtre leurs lettres, que par le nom de leur prononciation. Et qu'ainſi pour apprendre à lire en Latin : par exemple, on ne donnaſt que le meſme nom d'*e*, à l'*e* ſimple, l'*æ*, & l'*œ*, parce qu'on les prononce d'vne meſme façon : & de meſme à l'*i*, & à l'*y* : & encore à l'*o* & à l'*au*, ſelon qu'on les prononce aujourd'huy en France. Car les Italiens font l'*au* diphthongue.

Qu'on ne leur nommaſt auſſi les conſonnes que par leur ſon naturel, en y adjoûtant ſeulement l'*e* muet, qui eſt neceſſaire pour les prononcer. Par exemple qu'on donnaſt pour nom à *b*, ce qu'on prononce dans la derniere ſyllabe de *tombe*, à *d* celuy de la derniere ſyllabe de *ronde*; & ainſi des autres qui n'ont qu'vn ſeul ſon.

Que pour celles qui en ont pluſieurs, comme *c*, *g*, *t*, *s*, on les appellaſt par le ſon le plus naturel & plus ordinaire, qui eſt au *c*, le ſon de *que*, & au *g*, le ſon de *gue*, au *t*, le ſon de la derniere ſyllabe de *forte*, & à l'*s*, celuy de la derniere ſyllabe de *bourſe*.

Et enſuitte on leur apprendroit à prononcer à part, & ſans eppeler, les ſyllabes *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, *tia*, *tie*, *tii*. Et on leur feroit entendre que l'*s*, entre deux voyelles, ſe prononce comme vn *z*, *miſeria*, *miſere*, comme s'il

s'il y auoit *mizeria*, *mizere*, *&c.*

Voila les plus generales obſeruations de cette nouuelle Methode d'apprendre à lire, qui ſeroit certainement tres-vtile aux enfans. Mais pour la mettre dans toute ſa perfection, il en faudroit faire vn petit traitté à part : Où l'on pourroit faire les remarques neceſſaires pour l'accommoder à toutes les langues.

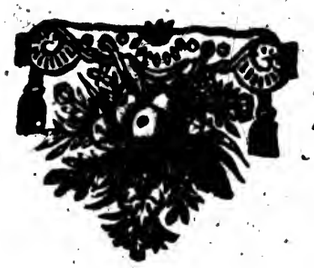

Mais il a fallu que cela ait paſſé plus

culin en Latin, ſelon None : & depuis il eſt

SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE GENERALE.

Où il eſt parlé des principes & des raiſons ſur leſquelles ſont appuyées les diuerſes formes de la ſignification des mots.

CHAPITRE I.

Que la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, eſt neceſſaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire; & que c'eſt de là que dépend la diuerſité des mots qui compoſent le diſcours.

IVSQVES icy nous n'auons conſideré dans la parole que ce qu'elle a de materiel, & qui eſt commun, au moins pour le ſon, aux hommes & aux perroquets.

Il nous reſte à examiner ce qu'elle a de ſpirituel, qui fait l'vn des plus grands auantages de l'homme au deſſus de tous les autres animaux, & qui eſt vne des plus grandes preuues de ſa raiſon. C'eſt l'vſage que nous en faiſons pour ſignifier nos penſées, & cette inuention merueilleuſe de compoſer de 25. ou 30 ſons cette infinie varieté de mots, qui n'ayant rien de ſemblable en eux-meſmes, à ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, ne laiſſent pas d'en découurir aux autres tout le ſecret, & de faire entendre à ceux qui n'y peuuent penetrer, tout ce que nous conceuons, & tous les diuers mouuemens de nôtre ame.

Ainſi l'on peut définir les mots, les ſons diſtincts & articulez dont les hommes ont fait des ſignes pour ſignifier leurs penſées.

C'eſt pourquoy on ne peut bien comprendre les diuerſes ſortes de ſignifications, qui ſont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparauant ce qui ſe paſſe dans nos penſées, puis que les mots n'ont eſté inuentez que pour les faire connoiſtre.

Tous les Philoſophes enſeignent qu'il y a trois operations de noſtre eſprit: CONCEVOIR, IVGER, RAISONNER.

CONCEVOIR, n'eſt autre choſe qu'vn

Grammairiens appellent *Epicene*, n'eſt

ſimple regard de noſtre eſprit ſur les choſes, ſoit d'vne maniere purement intellectuelle; comme quand je connois l'eſtre, la durée, la penſée, Dieu: ſoit auec des images corporelles, comme quand je m'imagine vn quarré, vn rond, vn chien, vn cheual.

IVGER, c'eſt affirmer qu'vne choſe que nous conceuons, eſt telle, ou n'eſt pas telle. Comme lors qu'ayant conceu ce que c'eſt que la *terre*, & ce que c'eſt que *rondeur*, j'affirme de *la terre* qu'elle *eſt ronde*.

RAISONNER, eſt ſe ſeruir de deux jugemens pour en faire vn troiſiéme. Comme lors qu'ayant jugé que toute vertu eſt loüable, & que la patience eſt vne vertu, j'en conclus que la patience eſt loüable.

D'où l'on voit que la troiſiéme operation de l'eſprit, n'eſt qu'vne extenſion de la ſeconde. Et ainſi il ſuffira pour noſtre ſujet de conſiderer les deux premieres, ou ce qui eſt enfermé de la premiere dans la ſeconde. Car les hommes ne parlent gueres pour exprimer ſimplement ce qu'ils conçoiuent; mais c'eſt preſque touſiours pour exprimer les jugemens qu'ils font des choſes qu'ils conçoiuent.

Le jugement que nous faiſons des choſes, comme quand je dis; *la terre eſt ronde*,

s'appelle PROPOSITION; & ainſi toute propoſition enferme neceſſairement deux termes: l'vn appellé *ſujet*, qui eſt ce dont on affirme, comme *terre*; & l'autre appellé *attribut*, qui eſt ce qu'on affirme, comme *ronde*: & de plus la liaiſon entre ces deux termes, *eſt*.

Or il eſt aiſé de voir que les deux termes appartiennent proprement à la premiere operation de l'eſprit, parce que c'eſt ce que nous conceuons, & ce qui eſt l'objet de noſtre penſée: & que la liaiſon appartient à la ſeconde, qu'on peut dire eſtre proprement l'action de noſtre eſprit, & la maniere dont nous penſons.

Et ainſi la plus grande diſtinction de ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, eſt de dire qu'on y peut conſiderer l'objet de noſtre penſée; & la forme ou la maniere de nôtre penſée, dont la principale eſt le jugement. Mais on y doit encore rapporter les conjonctions, disjonctions, & autres ſemblables operations de noſtre eſprit; & tous les autres mouuemens de noſtre ame; comme les deſirs, le commandement, l'interrogation, &c.

Il s'enſuit de là que les hommes ayant eu beſoin de ſignes pour marquer tout ce qui ſe paſſe dans leur eſprit, il faut auſſi la

cours, qui s'appelle *Conſtruction*, il eſt

au vocatif; d'*Antonius*, *Antoni*. Mais com-

plus generale distinction des mots, soit que les vns signifient les objets des pensées, & les autres la forme & la maniere de nos pensées, quoy que souuent ils ne la signifient pas seule, mais auec l'objet, comme nous le ferons voir.

Les mots de la premiere sorte sont ceux que l'on a appellez *noms, articles, pronoms, participes, prepositions*, & *aduerbes*. Ceux de la seconde, sont *les verbes, les conjonctions*, & *les interjections*. Qui sont tous tirez par vne suitte necessaire de la maniere naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous l'allons monstrer.

CHAPITRE II.

Des noms, & premierement des substantifs & adjectifs.

LEs objets de nos pensées, sont ou les choses, comme *la terre, le Soleil, l'eau, le bois*, ce qu'on appelle ordinairement *substance*. Ou la maniere des choses ; comme d'estre *rond*, d'estre *rouge*, d'estre *dur*, d'estre *sçauant*, &c. ce qu'on appelle *accident*.

Et il y a cette difference entre les choses ou les substances, & la maniere des choses ou les accidens ; que les substances subsistent par elles-mesmes, au lieu que les accidens ne sont que par les substances.

C'est ce qui a fait la principale difference entre les mots qui signifient les objets des pensées. Car ceux qui signifient les substances, ont esté appellez *noms substantifs* ; & ceux qui signifient les accidens, en marquant le sujet auquel ces accidens conuiennent, *noms adjectifs*.

Voila la premiere origine des noms *substantifs & adjectifs*. Mais on n'en est pas demeuré-là : & il se trouue qu'on ne s'est pas tant arresté à la signification, qu'à la maniere de signifier. Car parce que la substance est ce qui subsiste par soy-mesme, on a appellé noms substantifs tous ceux qui subsistent par eux-mesmes dans le discours, sans auoir besoin d'vn autre nom, encore mesme qu'ils signifient des accidens. Et au contraire on a appellé adjectifs ceux mesmes qui signifient des substances, lors que par leur maniere de signifier, ils doiuent estre joints à d'autres noms dans le discours.

Or ce qui fait qu'vn nom ne peut subsister par soy-mesme, est quand outre sa signification distincte ; il y en a encore vne confuse, qu'on peut appeller connotation d'vne chose, à laquelle conuient ce qui est

Du Genitif

noques. Car dans ces paroles. *Vulnus*

marqué par la signification distincte. Ainsi la signification distincte de *rouge*, est la *rougeur*. Mais il la signifie, en marquant confusément le sujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne subsiste point seul dans le discours, parce qu'on y doit exprimer ou sous-entendre le mot qui signifie ce sujet.

Comme donc cette connotation fait l'adjectif, lors qu'on l'oste des mots qui signifient les accidens, on en fait des substantifs, comme de *coloré, couleur*; de *rouge, rougeur*; de *dur, dureté*; de *prudent, prudence*, &c.

Et au contraire lors qu'on adjouste aux mots qui signifient les substances cette connotation ou signification confuse d'vne chose, à laquelle ces substances se rapportent, on en fait des adjectifs: comme d'*homme, humain*; *genre humain, vertu humaine*, &c.

Les Grecs & les Latins ont vne infinité de ces mots, *ferreus, aureus, boninus, vitulinus*, &c.

Mais l'Hebreu, le François, & les autres Langues vulgaires en ont moins. Car le François l'explique par vn *de*; *d'or, de fer, de bœuf*, &c.

Que si l'on dépoüille ces adjectifs formez des noms de substances, de leur connotation, on en fait de nouueaux substantifs, qu'on appelle *abstraits*, ou separez. Ainsi d'*homme* ayant fait *humain*, d'humain on fait *humanité*, &c.

Mais il y a vne autre sorte de noms qui passent pour substantifs, quoy qu'en effet ils soient adjectifs, puis qu'ils signifient vne forme accidentelle, & qu'ils marquent aussi vn sujet auquel conuient cette forme. Tels sont les noms des diuerses professions des hommes, comme *Roy, Philosophe, Peintre, Soldat*, &c. Et ce qui fait que ces noms passent pour substantifs, est que ne pouuant auoir pour sujet que l'homme seul, au moins pour l'ordinaire & selon la premiere imposition des noms: il n'a pas esté necessaire d'y joindre leur substantif, parce qu'on l'y peut sous-entendre sans aucune confusion, le rapport ne s'en pouuant faire à aucun autre. Et par là ces mots ont eü dans l'vsage ce qui est particulier aux substantifs, qui est de subsister seuls dans le discours.

C'est pour cette mesme raison qu'on dit de certains noms ou pronoms, qu'ils sont pris substantiuement, parce qu'ils se rapportent à vn substantif si general, qu'il se sous-entend facilement & determinément; comme, *Triste lupus stabulis*, sup. *negotium*: *patria*, sup. *terra*: *Iudæa*, sup. *Prouincia*.

On se sert d'vne particule dans toutes les langues vulgaires pour exprimer le genitif,

Pernitiosus Ecclesiæ: Pernicieux à l'Eglise.
Promittere amico: Promettre à vn amy.

Voyez Nou. Meth. Latine.

I'ay dit que les adjectifs ont deux significations : l'vne distincte, qui est celle de la forme ; & l'autre confuse, qui est celle du sujet. Mais il ne faut pas conclure de là, qu'ils signifient plus directement la forme que le sujet, comme si la signification plus distincte estoit aussi la plus directe. Car au contraire il est certain qu'ils signifient le sujet directement, & comme parlent les Grammairiens, *in recto*, quoy que plus confusément, & qu'ils ne signifient la forme qu'indirectement, & comme ils parlent encore, *in obliquo*, quoy que plus distinctement. Ainsi *blanc*, *candidus*, signifie directement ce qui a de la blancheur ; *habens candorem* ; mais d'vne maniere fort confuse, ne marquant en particulier aucune des choses qui peuuent auoir de la blancheur : & il ne signifie qu'indirectement la blancheur ; mais d'vne maniere aussi distincte que le mot mesme de blancheur, *candor*.

CHAPITRE III.

Des noms propres & appellatifs ou generaux.

NOus auons deux sortes d'idées, les vnes qui ne nous representent qu'vne chose singuliere ; comme l'idée que chaque personne a de son pere & de sa mere, d'vn tel amy, de son cheual, de son chien, de soy-mesme, &c.

Les autres qui nous en representent plusieurs semblables, ausquels cette idée peut également conuenir, comme l'idée que j'ay d'vn homme en general, d'vn cheual en general, &c.

Les hommes ont eu besoin de noms differents pour ces deux differentes sortes d'idées.

Ils ont appellé *noms propres* ceux qui conuiennent aux idées singulieres, comme le nom de *Socrate*, qui conuient à vn certain Philosophe, appellé Socrate ; le nom de *Paris* qui conuient à la ville de Paris.

Et ils ont appellé *noms generaux*, ou *appellatifs* ceux qui signifient les idées communes ; comme le mot d'*homme* qui con-

uient à tous les hommes en general ; & de meſme du mot de *lion*, *chien*, *cheual*, &c.

Ce n'eſt pas qu'il n'arriue ſouuent que le mot propre ne conuienne à pluſieurs, comme *Pierre*, *Iean*, &c. mais ce n'eſt que par accident, parce que pluſieurs ont pris vn meſme nom. Et alors il faut y adjoûter d'autres noms, qui le déterminent, & qui le font rentrer dans la qualité de nom propre, comme le nom de *Loüys* qui conuient à pluſieurs, eſt propre au Roy qui regne aujourd'huy, en diſant *Loüys quatorziéme*. Souuent meſme il n'eſt pas neceſſaire de rien adjouſter, parce que les circonſtances du diſcours font aſſez voir de qui l'on parle.

CHAPITRE IV.

Des nombres ſingulier & plurier.

LEs noms communs qui conuiennent à pluſieurs peuuent eſtre pris en diuerſes façons.

Car 1. on peut ou les appliquer à vne des choſes auſquelles ils conuiennent, ou meſme les conſiderer toutes dans vne certaine vnité, qui eſt appellée par les Philoſophes, *l'vnité vniuerſelle*.

2. On les peut appliquer à pluſieurs tous enſemble, en les cõſiderant cõme pluſieurs.

Pour diſtinguer ces deux ſortes de manieres de ſignifier, on a inuenté les deux *nombres*. Le ſingulier, *homo*, *homme* ; & le plurier, *homines*, *hommes*.

Et meſme quelques langues, comme la Grecque, ont fait vn *duel*, lors que les noms conuiennent à deux.

Les Hebreux en ont auſſi vn ; mais ſeulement lors que les mots ſignifient vne choſe double, ou par nature, comme *les yeux*, *les mains*, *les pieds*, &c. ou par art, comme des *meules* de moulin, des *eſſeaux*, &c.

De là il ſe voit que les noms propres n'ont point d'eux-meſmes de plurier, parce que de leur nature ils ne conuiennent qu'à vn. Et que ſi on les met quelquefois au plurier, cõme quand on dit, les *Ceſars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'eſt par figure ; en comprenant dans le nom propre toutes les perſonnes qui leur reſſembleroient : comme qui diroit ; des Rois auſſi vaillãs qu'Alexandre, des Philoſophes auſſi ſçauans que Platon, &c. Et il y en a meſme qui improuuent cette façon de parler, comme n'eſtant pas aſſez conforme à la nature, quoy qu'il s'en trouue des exemples dans toutes les langues : de ſorte qu'elle ſemble trop autoriſée

pour la rejetter tout à fait. Il faut seulement prendre garde d'en vser moderément.

Tous les adjectifs au contraire doiuent auoir vn *plurier*, parce qu'il est de leur nature d'enfermer tousiours vne certaine signification vague d'vn sujet, qui fait qu'ils peuuent conuenir à plusieurs, au moins quant à la maniere de signifier; quoy qu'en effet ils ne conuinssent qu'à vn.

Quant aux substantifs qui sont communs, & appellatifs, il semble que par leur nature ils deuroient tous auoir vn plurier: neanmoins il y en a plusieurs qui n'en ont point, soit par le simple vsage, soit par quelque sorte de raison. Ainsi les nõs de chaque metail, *or*, *argent*, *fer*, n'en ont point en presque toutes les langues: dont la raison est, comme je pense, que la ressemblance si grande qui est entre les parties des metaux, fait que l'on considere d'ordinaire chaque espece de metail, non comme vne espece qui ait sous soy plusieurs indiuidus; mais comme vn tout qui a seulement plusieurs parties. Ce qui paroist bien en nostre langue, en ce que pour marquer vn metail singulier, on adjouste la particule de partition *de l'or, de l'argent, du fer*. On dit bien *fers* au plurier; mais c'est pour signifier des chaisnes, & non seulement vne partie du metail appellé *fer*. Les Latins disent bien aussi *æra*; mais c'est pour signifier de la monnoye, ou des instrumens à faire son comme des symbales. Et ainsi des autres.

CHAPITRE V.

Des Genres.

COMME les noms adjectifs de leur nature conuiennent à plusieurs, on a jugé à propos pour rendre le discours moins confus, & aussi pour l'embellir par la varieté des terminaisons, d'inuenter dans les adjectifs vne diuersité selon les substantifs auxquels on les appliqueroit.

Or les hommes se sont premierement considerez eux-mesmes, & ayant remarqué parmy eux vne difference extrémement considerable, qui est celle des deux sexes, ils ont jugé à propos de varier les mesmes noms adjectifs, y donnant diuerses terminaisons, lors qu'ils s'appliquoient aux hommes, & lors qu'ils s'appliquoient aux femmes, comme en disant, *bonus vir*, vn bon homme, *bona mulier*, vne bonne femme. Et c'est ce qu'ils ont appellé *genre masculin* & *feminin*.

Mais il a fallu que cela ait passé plus auant. Car comme ces mesmes adjectifs se pouuoient attribuer à d'autres qu'à des hommes ou à des femmes, ils ont esté obligez de leur donner l'vne ou l'autre des terminaisons, qu'ils auoient inuentées pour les hommes & pour les femmes. D'où il est arriué que par rapport aux hommes & aux femmes, ils ont distingué tous les autres noms substantifs en *masculins* & *feminins*. Quelquefois par quelque sorte de raison, comme lors que les offices d'hommes, *Rex, Iudex, Philosophus*, &c. (qui ne sõt qu'improprement substantifs, comme nous auons dit,) sont du masculin, parce qu'on sous-entend *homo*: & que les offices de femmes sont de feminin, comme *mater, vxor, regina*, &c. parce qu'on sous-entend *mulier*.

D'autresfois aussi par vn pur caprice, & vn vsage sans raison; ce qui fait que cela varie selon les Langues, & dans les mots mesme qu'vne Langue a empruntez d'vne autre; comme *arbor* est du feminin en Latin, & *arbre* du masculin en François; *dens* masculin en Latin, & *dent* feminin en François.

Quelquefois mesme cela a changé selon le temps; comme *alum* estoit autrefois masculin en Latin, selon None; & depuis il est deuenu feminin. *Nauire* en François estoit autrefois feminin, & depuis il est deuenu masculin.

Cette variation d'vsage a fait aussi qu'vn mesme mot estant mis par les vns en vn genre, & par les autres en l'autre, est demeuré *douteux*; comme *hic finis*, ou *hæc finis* en Latin; comme *Comté* & *Duché* en François.

Mais ce qu'on appelle genre Commun, n'est pas si commun que les Grammairiens s'imaginent. Car il ne conuient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en Grec & en Latin se joignent à des adjectifs masculins & feminins, selon qu'on veut signifier le masle & la femelle; comme *bos, canis, sus*.

Les autres qu'ils comprennent sous le nom de gẽre Commun, ne sont proprement que des adjectifs, qu'on prend pour substantifs, parce que d'ordinaire ils subsistent seuls dans le discours, & qu'ils n'ont pas de differentes terminaisons pour estre joints aux diuers genres; comme en ont, *victor*, & *victrix*; *victorieux* & *victorieuse*; *rex* & *regina*; *roy* & *reyne*: *pistor* & *pistrix*; *boulanger*, & *boulangere*, &c.

On voit encore par là que ce que les

Grammairiens appellent *Epicene*, n'eſt point vn genre ſeparé. Car *vulpes*, quoy qu'il ſignifie également le maſle & la femelle d'vn renard, eſt veritablement feminin dans le Latin. Et de meſme vne *aigle* eſt veritablement feminin dans le François; parce que le genre maſculin ou feminin dans vn mot ne regarde pas proprement ſa ſignification; mais ſeulement eſtre de telle nature, qu'il ſe doiue joindre à l'adjectif dans la terminaiſon maſculine ou feminine. Ainſi en Latin, *cuſtodiæ*, des gardes, ou des priſonniers, *vigiliæ*, des ſentinelles, &c. ſont veritablement feminins, quoy qu'ils ſignifient des hommes. Voila ce qui eſt commun à toutes les Langues, pour le regard des Genres.

Les Grecs & les Latins ont encore inuenté vn troiſiéme genre auec le maſculin & feminin, qu'ils ont appellé *Neutre*, comme n'eſtant ny de l'vn ny de l'autre. Ce qu'ils n'ont pas regardé par la raiſon, comme ils euſſent peu faire, en attribuant le neutre aux noms des choſes qui n'auoient nul rapport au ſexe maſculin ou feminin; mais par fantaiſie, & enſuiuant ſeulement certaines terminaiſons.

CHAPITRE VI.

Des cas & des prepoſitions entant qu'il eſt neceſſaire d'en parler pour entendre quelques cas.

SI l'on conſideroit touſiours les choſes ſeparément les vnes des autres, on n'auroit donné aux noms que les deux changemens que nous venons de marquer, ſçauoir du nombre pour toute ſorte de noms, & du genre pour les adjectifs. Mais parce qu'on les regarde ſouuent auec les diuers rapports qu'elles ont les vnes aux autres: vne des inuentions dont on s'eſt ſeruy en quelques Langues pour marquer ces rapports, a eſté de donner encore aux noms diuerſes terminaiſons, qu'ils ont appellé des *Cas*, du Latin *cadere*, tomber, comme eſtant les diuerſes cheutes d'vn meſme mot.

Il eſt vray que de toutes les Langues il n'y a peut-eſtre que la Grecque & la Latine, qui ayent proprement des cas dans les Noms. Neanmoins parce qu'auſſi il y a peu de langues qui n'ayent quelques ſortes de cas dans les pronoms, & que ſans cela on ne ſçauroit bien entendre la liaiſon du diſ-

cours, qui s'appelle *Construction*, il est presque necessaire pour apprendre quelque Langue que ce soit, de sçauoir ce qu'on entend par ces Cas. C'est pourquoy nous les expliquerons l'vn apres l'autre le plus clairement qu'il nous sera possible.

Du Nominatif.

La simple position du nom s'appelle le *Nominatif*, qui n'est pas proprement vn cas, mais la matiere d'où se forment les cas, par les diuers changemens qu'on donne à cette premiere terminaison du nom. Son principal vsage est d'estre mis dans le discours auant tous les verbes, pour estre le sujet de la proposition. *Dominus regit me, le Seigneur me conduit : Deus exaudit me, Dieu m'écoute.*

Du Vocatif.

Quand on nomme la personne à qui on parle, ou la chose à laquelle on s'adresse comme si c'estoit vne personne, ce nom acquiert par là vn nouueau rapport, qu'on a quelquefois marqué par vne nouuelle terminaison, qui s'appelle *Vocatif*. Ainsi de *Dominus*, au nominatif, on a fait *Domine*

au vocatif; d'*Antonius*, *Antoni*. Mais comme cela n'estoit pas beaucoup necessaire, & qu'on pouuoit employer le nominatif à cét vsage, de là il est arriué,

1. Que cette terminaison differente du nominatif n'est point au plurier.

2. Qu'au singulier mesme elle n'est en Latin qu'en la seconde déclinaison.

3. Qu'en Grec, où elle est plus commune on la neglige souuent, & on ne se sert du nominatif au lieu du vocatif, comme on peut voir dãs la version grecque des Pseaumes, d'où S. Paul cite ces paroles dans l'Epistre aux Hebreux pour prouuer la diuinité de IESVS-CHRIST θρονός σου ὁ θεός, où il est clair que ὁ θεός est vn nominatif pour vn vocatif: le sens n'estant pas, *Dieu est vôtre throsne*; mais, *vostre throsne ô Dieu.*

4. Et qu'enfin on joint souuent des nominatifs auec des vocatifs, *Domine Deus meus. Nate mea vires, mea magna potentia solus.*

En nostre Langue, & dans les autres vulgaires, ce cas s'exprime dans les noms communs qui ont vn article au nominatif, par la suppression de cét article. *Le Seigneur est mon esperance. Seigneur vous estes mon esperance.*

Du Genitif.

Le rapport d'vne choſe qui appartient à vne autre en quelque maniere que ce ſoit, a fait donner dans les langues qui ont des cas vne nouuelle terminaiſon aux noms, qu'on a appellée le *Genitif*; pour exprimer ce rapport general, qui ſe diuerſifie en ſuitte en pluſieurs eſpeces, telles que ſont les rapports.

Du tout à la partie. *Caput hominis.*

De la partie au tout. *Homo craſſi capitis.*

Du ſujet à l'accident ou l'attribut. *Color roſæ. Miſericordia Dei.*

De l'accident au ſujet. *Puer optimæ indolis.*

De la cauſe efficiente à l'effet. *Opus Dei. Oratio Ciceronis.*

De l'effet à la cauſe. *Creator mundi.*

De la cauſe finale à l'effet. *Potio ſaporis.*

De la matiere au compoſé. *Vas auri.*

De l'objet aux actes de noſtre ame. *Cogitatio belli. Contemptus mortis.*

Du poſſeſſeur à la choſe poſſedée. *Pecus Melibæi. Diuitiæ Cræſi.*

Du nom propre au commun, ou de l'indiuidu à l'eſpece. *Oppidum Lugduni.*

Et comme entre ces rapports il y en a d'oppoſez, cela cauſe quelquefois des équi-

uoques. Car dans ces paroles. *Vulnus Achillis*, le genitif *Achillis* peut ſignifier ou *le rapport du ſujet*; & alors cela ſe prend paſſiuement pour la playe qu'Achille a receuë : ou *le rapport de la cauſe*; & alors cela ſe prẽd actiuement pour la playe qu'Achille a faite. Ainſi dans ce paſſage de ſaint Paul : *Certus ſum quia neque mors, neque vita*, &c. *poterit nos ſeparare à charitate Dei in Chriſto Ieſu Domino noſtro.* Le genitif *Dei* a eſté pris en deux ſens differens par les Interpretes: les vns qui y ont dõné *le rapport de l'objet*, ayant expliqué ce paſſage de l'amour que les Eleus portent à Dieu en IESVS-CHRIST. Et les autres qui y ont donné *le rapport du ſujet*, l'ayant expliqué de l'amour que Dieu porte aux Eleus en IESVS-CHRIST.

Quoy que les noms Hebreux ne ſe déclinent point par cas, neanmoins ce rapport exprimé par le Genitif cauſe vn changement dans les noms : mais tout different de celuy de la Langue Grecque & de la Latine. Car au lieu que dans ces Langues on change le nom qui eſt regy : dans l'Hebreux on change celuy qui regit. Comme דְּבַר שָׁקֶר *verbum falſitatis*, où le changement ne ſe fait pas dans שָׁקֶר *falſitas*, mais dans דְּבַר pour דָּבָר *verbum*.

On ſe ſert d'vne particule dans toutes les langues vulgaires pour exprimer le genitif, comme eſt *de* dans la noſtre, *Deus, Dieu; Dei, de Dieu.*

Ce que nous auons dit que le genitif ſeruoit à marquer le rapport du nom propre au nom commun; ou ce qui eſt la meſme choſe, de l'indiuidu à l'eſpece, eſt bien plus ordinaire en François qu'en Latin. Car en Latin on met ſouuent le nom commun & le nom propre au meſme genre, ce qu'on appelle Appoſition, *Vrbs Roma: Fluuius Sequana: Mons Parnaſſus.* Au lieu qu'en François l'ordinaire dans ces rencontres eſt de mettre le nom propre au genitif. *La Ville de Rome: la Riuiere de Seine: le mont de Parnaſſe.*

Du Datif.

Il y a encore vn autre rapport, qui eſt de la choſe au profit ou au dõmage, de laquelle d'autres choſes ſe rapportent. Les Langues qui ont des cas, ont encore vn mot pour cela, qu'ils ont appellé le *Datif*, & qui s'étend encore à d'autres vſages, qu'il eſt preſque impoſſible de marquer en particulier. *Commodare Socrati*: Preſter à Socrate. *Vtilis Reipublicæ*: Vtile à la Republique. *Pernitioſus*

Pernitioſus Eccleſiæ: Pernicieux à l'Egliſe. *Promittere amico*: Promettre à vn amy. *Viſum eſt Platoni*: Il a ſemblé à Platon. *Affinis Regi*: Allié au Roy, &c.

Les Langues vulgaires marquent encore ce cas par vne particule, comme eſt *a* en la noſtre, ainſi qu'on peut voir dans les exemples cy-deſſus.

De l'Accuſatif.

Les verbes qui ſignifient des actions qui paſſent hors de ce qui agit, comme *battre, rompre, guerir, aimer, haïr*, ont des ſujets où ces choſes ſont receuës, ou des objets qu'elles regardent. Car ſi on bat, on bat quelqu'vn; ſi on aime, on aime quelque choſe, &c. Et ainſi ces verbes demandent apres eux vn nom qui ſoit le ſujet ou l'objet de l'action qu'ils ſignifient. C[illegible] ce qui a fait donner aux noms dans les Langues qui ont des cas, vne nouuelle terminaiſon, qu'on appelle *l'Accuſatif. Amo Deum. Cæſar vicit Pompeium.*

Nous n'auons rien dans noſtre Langue qui diſtingue ce cas du Nominatif. Mais comme nous mettons preſque toûjours les mots dãs leur ordre naturel, on reconoiſt le Nominat. de l'Accuſatif, en ce que pour l'ordinaire le Nominatif eſt auãt le verbe, & l'Accuſatif

apres. *Le Roy aime la Reyne. La Reyne aime le Roy. Le Roy* eſt nominatif dans le premier exemple, & accuſatif dans le ſecond; & *la Reyne* au contraire.

De l'Ablatif.

Outre ces cinq cas, les Latins en ont vn ſixiéme, qui n'a pas eſté inuenté pour marquer ſeul aucun rapport, mais pour eſtre joint à quelqu'vne des particules, qu'on appelle *Prepoſitions.* Car comme les cinq premiers cas n'ont pas pû ſuffire pour marquer tous les rapports que les choſes ont les vnes aux autres, on a eü recours dans toutes les Langues à vne autre inuention, qui a eſté d'inuenter de petits mots pour eſtre mis auant les noms, ce qui les a fait appeller *Prepoſitions*, comme le rapport d'vne choſe en laquelle vne autre eſt, s'exprime en Latin par *in*, & en François par dans: *Vinum eſt in dolio, le vin eſt dans le muy.* Or dans les Langues qui ont des cas, on ne joint pas ces prepoſitions à la premiere forme du nom, qui eſt le nominatif, mais à quelqu'vn des autres cas. Et en Latin quoy qu'il y en ait qu'on joigne à l'accuſatif, *amor erga Deum, amour enuers Dieu*, on a neanmoins inuenté vn cas particulier

qui eſt l'Ablatif pour y en joindre pluſieurs autres, dont il eſt inſeparable dans le ſens: au lieu que l'accuſatif en eſt ſouuent ſeparé, comme quand il eſt apres vn verbe actif ou deuant vn infinitif.

Ce cas, à proprement parler, ne ſe trouue point au plurier, où il n'y a jamais pour ce cas vne terminaiſon differente de celle du datif. Mais parce que cela auroit broüillé l'analogie, de dire, par exemple, qu'vne prepoſition gouuerne l'ablatif au ſingulier, & le datif au plurier, on a mieux aimé dire que ce nombre auoit auſſi vn ablatif, mais touſiours ſemblable au datif.

C'eſt par cette meſme raiſon qu'il eſt vtile de donner auſſi vn ablatif aux noms Grecs, qui ſoit touſiours ſemblable au datif, parce que cela conſerue vne plus grande analogie entre ces deux Langues, qui s'apprennent ordinairement enſemble.

Et enfin toutes les fois qu'en noſtre Langue vn nom eſt gouuerné par vne prepoſition telle qu'elle ſoit: Il a eſté puny pour ſes crimes; Il a eſté amené par violence; Il eſt ſans crime: nous diſons qu'il eſt à l'ablatif, ce qui ſert beaucoup pour bien s'exprimer en pluſieurs difficultez touchant les pronoms.

CHAPITRE VII.

Des Articles.

LA signification vague des noms communs & appellatifs dont nous auons parlé cy-dessus, ch. 4. n'a pas seulement engagé à les mettre en deux sortes de nombres, au singulier & au plurier pour la déterminer: Elle a fait aussi que presque en toutes les Langues on a inuenté de certaines particules, appellées *Articles*, qui en déterminent la signification d'vne autre maniere, tant dans le singulier, que dans le plurier.

Les Latins n'ont point d'article: ce qui a fait dire sans raison à Iules Cesar Scaliger dans son liure des Causes de la Langue Latine, que cette particule estoit inutile, quoy qu'elle soit tres-vtile pour rendre le discours plus net, & éuiter plusieurs ambiguitez.

Les Grecs en ont vn, ὁ, ἡ, τό.

Les Langues nouuelles en ont deux; l'vn qu'on appelle défini; comme *le*, *la*, en François: & l'autre indéfini, *vn*, *vne*.

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait

que l'article *le* semble en auoir, c'est que le genitif & le datif se fait tousiours au plurier, & souuent au singulier par vne contraction des particules *de* & *a*, qui sont les marques de ces deux cas, auec le plurier *les*, & le singulier *le*. Car au plurier qui est cõmun au deux genres, on dit tousiours au genitif *des* par contraction de *de les*. *Les Roys, des Roys*, pour *de les Roys*: & au datif *aux* pour *à les*, *aux Roys*, pour *à les Roys*, en adjoustant à la contraction le changement d'*l* en *u*, qui est fort commun en nostre Langue; comme quand de *mal* on fait *maux*, de *altus, haut*, de *alnus, aune*.

On se sert de la mesme contraction & du mesme changement d'*l* en *u*, au genitif & au datif du singulier, aux noms masculins qui commencent par vne consone. Car on dit *du* pour *de le*, *du Roy*, pour *de le Roy*: *au* pour *à le*, *au Roy*, pour *à le Roy*. Dans tous les autres masculins qui commencent par vne voyelle, & tous les feminins generalement; on laisse l'article comme il estoit au nominatif; & on ne fait qu'adjouster *de* pour le genitif, & *a* pour le datif. *L'estat, de l'estat, à l'estat. La vertu, de la vertu, à la vertu.*

Quant à l'autre article, *vn* & *vne*, que nous auons appellé *indéfini*, on croit d'or-

dinaire qu'il n'a point de plurier. Et il eſt vray qu'il n'en a point qui ſoit formé de luy-meſme ; car on ne dit pas, *vns*, *vnes*: mais je dis qu'il en a vn pris d'vn autre mot, qui eſt *des* auant les ſubſtantifs, ou *de* quand l'adjectif precede : Ou bien, ce qui eſt la meſme choſe, je dis que la particule *des* ou *de*, tient ſouuent au plurier le meſme lieu d'article indéfini qu'*vn* au ſingulier.

Ce qui me le perſuade, eſt que dans tous les cas, hors le genitif, pour la raiſon que nous dirons dans la ſuitte, par tout où on met *vn* au ſingulier, on doit mettre *des* au plurier, ou *de* auant les adjectifs.

Nominatif. { *Vn* crime ſi horrible merite la mort. / *Des* crimes ſi horribles (ou) *de* ſi horribles crimes meritent la mort.

Accuſatif. Il a commis { *vn* crime horrible. / *des* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.

Ablatif. Il eſt puny { pour *vn* crime horrible. / pour *des* crimes horribles (ou) pour *d'*horribles crimes.

Datif. Il a eû recours { *à vn* crime horrible. / *à des* crimes horribles (ou) *à d'*horribles crimes.

Genitif. Il eſt coupable { *d'vn* crime horrible. / *de* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.

Remarquez qu'on adjouſte *a*, qui eſt la particule du datif, pour en faire le datif de cét article, tant au ſingulier, *à vn*, qu'au plurier, *à des*. Et qu'on adjouſte auſſi *de*, qui eſt la particule du genitif, pour en faire

le genitif du ſingulier, ſçauoir *d'vn*. Il eſt donc viſible que ſelon cette analogie, le genitif plurier deuoit eſtre formé de meſme, en adjouſtant *de*, *à des*, ou *de* mais qu'on ne l'a pas fait pour vne raiſon qui fait la pluſpart des irregularitez des Langues, qui eſt la cacophonie, ou mauuaiſe prononciation. Car *de des*, & encore plus *de de* eût trop choqué l'oreille, & elle euſt eû peine à ſouffrir qu'on euſt dit : *Il eſt accuſé de des crimes horribles*, ou, *Il eſt accuſé de des grands crimes*. Et ainſi ſelon la parole d'vn ancien, *Impetratum eſt à ratione vt peccare ſuauitatis cauſa liceret*.

Cela fait voir que *des* eſt quelque fois le genitif plurier de l'article *le* ; comme quand on dit : *Le Sauueur des hommes*, & quelquefois le nominatif ou l'accuſatif, ou l'ablatif, ou le datif du plurier de l'article *vn*, comme nous venons de le faire voir. Et que *de* eſt auſſi quelquefois la ſimple marque de genitif ſans article ; comme quand on dit : *Ce ſont des feſtins de Roy* ; & quelquefois, ou le genitif plurier du meſme article *vn*, au lieu *de des* ; ou les autres cas du meſme article deuant les adjectifs, comme nous l'auons monſtré.

Nous auons dit en general que l'vſage des articles eſtoit de déterminer la ſignification

culin D

des noms cõmuns; mais il eſt difficile de marquer preciſément en quoy conſiſte cette détermination, parce que cela n'eſt pas vniforme en toutes les Langues qui ont des articles. Voicy ce que j'en ay remarqué dans la noſtre.

Le nom commun, comme ROY.

- Sans article
  - ou n'a qu'vne ſignification fort confuſe.
    - Il a fait vn feſtin de Roy.
    - Ils ont fait des feſtins de Roys.
  - ou en a vne déterminée par le ſujet de la propoſition
    - Loüis XIV. eſt Roy.
    - Loüis XIV. & Philippe IV. ſont Roys.
- Auec l'article *le* ſignifie ou
  - L'eſpece dans toute ſon eſtenduë
    - le Roy ne dépend point de ſes ſujets.
    - les Roys ne dépendent point de leurs ſujets.
  - Vn ou pluſieurs ſinguliers déterminez par les circõſtances de celuy qui parle, ou du diſcours
    - Le Roy a fait la paix; c'eſt à dire le Roy;
    - Loüis XIV. à cauſe des circonſtances du temps.
    - Les Roys ont fondé les principales Abbayes de France. c. les Roys de France.
- Auec l'article
  - *Vn* au ſingulier
  - *Des* ou *de* au plur.
  - ſignifie
    - vn
    - ou
    - pluſieurs
  - Indiuidus vagues.
    - Vn Roy détruira Conſtantinople.
    - Rome a eſté gouuernée par des Rois (ou) par de grands Rois.

Nous voyons par là que l'article ne ſe deuroit point mettre aux noms propres, parce que ſignifiant vne choſe ſinguliere & déterminée,

ils n'ont pas beſoin de la détermination de l'article.

Neanmoins l'vſage ne s'accordant pas touſiours auec la raiſon, on y en met quelquefois en Grec aux noms propres des hõmes meſmes, ὁ Φιλιππος. Et les Italiens en font vn vſage aſſez ordinaire, *l'Arioſto, il Taſſo, l'Ariſtotele:* ce que nous imitõs quelquefois, mais ſeulement dans les noms purement Italiens, en diſant par exẽple, l'Arioſte, le Taſſe: au lieu que nous ne dirions pas l'Ariſtote, le Platon. Car nous n'adjouſtons point d'articles aux noms propres des hommes, ſi ce n'eſt par mépris; ou en parlant de perſonnes fort baſſes, *le tel, la telle*: ou bien que d'appellatifs ils ſoient deuenus communs: Comme, il y a des hommes qui s'appellent *le Roy, le Maiſtre, le Feure, le Clerc.* Mais alors tout cela n'eſt pris que comme vn ſeul mot; de ſorte que ces noms paſſans aux femmes, on ne change point l'article *le* en *la*; mais vne femme ſigne, *Marie le Roy, Marie le Maiſtre, &c.*

Nous ne mettons point auſſi d'articles aux noms propres des villes ou villages, *Paris, Rome, Milan, Gentilly*, ſi ce n'eſt auſſi que d'appellatifs ils ſoient deuenus propres: Comme *la Cappelle, le Pleſſis, le Caſtelet.*

Ny pour l'ordinaire aux noms des Egliſes, qu'on nomme ſimplement par le nom du ſaint auquel elles ſont dédiées. *S. Pierre, S. Paul, S. Iean.*

Mais nous en mettons aux noms propres des Royaumes & des Prouinces: *la France, l'Eſpagne, la Picardie,* &c. Quoy qu'il y ait quelques noms de pays où on n'en mette point: comme *Cornuailles, Comminges, Roannez.*

Nous en mettons aux noms de riuieres: *la Seine, le Rhein.*

Et de montagnes, *l'Olympe, le Parnaſſe.*

Enfin il faut remarquer que l'article ne conuient point aux adjectifs, parce qu'ils doiuent prendre leur détermination du ſubſtantif. Que ſi on l'y joint quelquefois; comme quand on dit, *le blanc, le rouge,* c'eſt qu'on en fait des ſubſtantifs, *le blanc* eſtant la meſme choſe que la blancheur, ou qu'on y ſous-entend le ſubſtantif; comme ſi en parlant du vin, on diſoit: *j'aime mieux le blanc.*

CHAPITRE VIII.

Des Pronoms.

COmme les hommes ont eſté obligez de parler ſouuent des meſmes choſes dans meſme diſcours, & qu'il euſt eſté importun de repeter touſiours les meſmes noms, ils ont inuenté certains mots pour tenir la place de ces noms; & que pour cette raiſon ils ont appellé *Pronoms.*

Premierement ils ont reconnu qu'il eſtoit ſouuent inutile & de mauuaiſe grace, de ſe nommer ſoy-meſme: & ainſi ils ont introduit le Pronom de la premiere perſonne, pour mettre au lieu du nom de celuy qui parle: *Ego, moy, je.*

Pour n'eſtre pas auſſi obligé de nommer celuy à qui on parle, ils ont trouué bon de le marquer par vn mot qu'ils ont appellé Pronom de la ſeconde perſonne, *toy, tu, ou vous.*

Et pour n'eſtre pas obligé non plus de repeter les noms des autres perſonnes ou des autres choſes dont on parle, ils ont inuenté les pronoms de la troiſiéme perſonne; *ille, illa, illud,* il, elle, luy, &c. Et de ceux-cy il

y en a qui marquent comme au doigt la choſe dont on parle, & qu'à cauſe de cela on nomme demonſtratifs; comme *hic*, celuy-cy, *iſte*, celuy-là, &c.

Il y en a auſſi vn qu'on nomme reciproque, c'eſt à dire, qui rentre dans luy-meſme, qui eſt, *ſui*, *ſibi*, *ſe*, ſe. *Pierre s'ayme. Caton s'eſt tué.*

Ces pronoms faiſant l'office des autres noms, en ont auſſi les proprietez : Comme

LES NOMBRES ſingulier & plurier: *Je*, *nous*, Tu, vous: mais en François on ſe ſert ordinairement du plurier *vous* au lieu du ſingulier *tu* ou *toy*, lors meſme que l'on parle à vne ſeule perſonne: *Vous eſtes vn homme de promeſſe.*

LES GENRES, *il*; *elle*, mais le pronom de la premiere perſonne eſt touſiours commun. Et celuy de la ſeconde auſſi hors l'Hebreu, & les Langues qui l'imitent, où le maſculin אַתָּה eſt diſtingué du feminin. אָתְּ

LES CAS, *Ego*, *moy*. Et meſme nous auons déja dit en paſſant que les Langues qui n'ont point de cas dans les noms, en ont ſouuent dans les pronoms.

C'eſt ce que nous voyons en la noſtre, où l'on peut cõſiderer les pronoms ſelon trois vſages que nous marquerons par cette Table.

AVANT LES VERBES AV			PAR TOVT AILLEVRS.	
Nominat.	*Datif.*	*Accuſ.*	*Ablatif.*	*Genitif, &c.*
Ie	.me		moy	
nous				
Tu,	te		toy	
vous				
	ſe		ſoy	
Il elle	luy	le la	luy	elle
Ils elles	leur	les	eux	elles

Mais il y a quelques remarques à faire ſur cette Table.

La 1. eſt, que pour abreger je n'ay mis *nous* & vous qu'vne ſeule fois, quoy qu'il ſe diſent par tout auant les verbes, apres les verbes, & en tous les cas. C'eſt pourquoy il n'y a aucune difficulté dans le langage ordinaire au pronom de la ſeconde perſonne, parce qu'on n'y employe que *vous*.

La 2. eſt, que ce que nous auons marqué comme le datif & l'accuſatif du pronom *il*

pour eſtre mis auant les verbes, ſe met auſſi apres les verbes quand ils ſont à l'Imperatif. *Vous luy dites. Dittes-luy. Vous leur dittes. Dittes-leur. Vous le menez. Menez-le. Vous la conduiſez. Conduiſez-la.* Mais *me, te, ſe*, ne ſe diſent jamais qu'auant le verbe. *Vous me parlez. Vous me menez.* Et ainſi quand le verbe eſt à l'Imperatif, il faut mettre *moy*, au lieu de *me. Parlez-moy. Menez-moy.* C'eſt à quoy Monſieur de Vaugelas ſemble n'auoir pas pris garde, puis que cherchant la raiſon pourquoy on dit *menez-l'y*, & qu'on ne dit pas *menez-m'y*, il n'en a point trouué d'autre que la cacophonie. Au lieu qu'eſtant clair que *moy* ne ſe peut point apoſtropher, il faudroit afin qu'on puſt dire, *menez-m'y*, qu'on puſt dire, *menez-me*, comme on peut dire *menez-l'y*, parce qu'on peut dire *menez-le*. Or *menez-me* n'eſt pas François, & par conſequent *menez-m'y* ne l'eſt pas auſſi.

La 3. remarque eſt que quãd les pronõs ſont auant les verbes ou apres les verbes à l'Imper. on ne met point au datif la particule *a*. *Vous me donnez, Donnez-moy*, & non pas, *Donnez à moy*. Si ce n'eſt qu'on en redouble le pronom, où l'on adjouſte ordinairement *meſme*, qui ne ſe joint aux pronoms

qu'en la troiſieſme forme: *Dites le moy à moy: Ie vous le donne à vous. Il me le promet à moy-meſme: Dittes-leur à eux-meſmes: Trompez-la elle-meſme; Dittes-luy à elle-meſme.*

La 4. eſt, que dans le pronom *il*, le nominatif *il ou elle*, & l'accuſatif *le ou la*, ſe diſent indifferemment de toutes ſortes de choſes, au lieu que le datif, l'ablatif, le genitif, & le pronom *ſon, ſa*, qui tient lieu du genitif, ne ſe doiuent dire ordinairement que des perſonnes.

Ainſi l'on dit fort bien d'vne maiſon de campagne: *Elle eſt belle, je la rendray belle:* mais c'eſt mal parler que de dire; *Ie luy ay adjouſté vn pauillon. Ie ne puis viure ſans elle. C'eſt pour l'amour d'elle que je quitte ſouuent la ville. Sa ſituation me plaiſt.* Pour bien parler il faut dire. *I'y ay adjouſté vn pauillon. Ie ne puis viure ſans cela*, ou, *ſans le diuertiſſement que j'y prens. Elle eſt cauſe que je quitte ſouuent la ville. La ſituation m'en plaiſt.*

Ie ſçay bien que cette regle peut ſouffrir des exceptions. Car 1. les mots qui ſignifient vne multitude de perſonnes comme *Egliſe, peuple, compagnie*, n'y ſont point ſujets.

2. Quand on anime les choſes, & qu'on

les regarde comme des personnes, par vne figure qu'on appelle *Prosopopée*, on y peut employer les termes qui conuiennent aux personnes.

3. Les choses spirituelles, comme *la volonté*, *la vertu*, *la verité*, peuuent souffrir les expressions personnelles; & je ne croy pas que ce fust mal parler que de dire: *L'amour de Dieu a ses mouuemens, ses desirs, ses joyes, aussi bien que l'amour du monde: I'ayme vniquement la verité: I'ay des ardeurs pour elle, que je ne puis exprimer.*

4. L'vsage a autorisé qu'on se serue du pronom *son* en des choses tout à fait propres ou essentielles à celles dont on parle. Ainsi l'on dit qu'*vne riuiere est sortie de son lit*; qu'*vn cheual a rompu sa bride, a mangé son auoine*, parce que l'on considere l'auoine comme vne nourriture tout à fait propre au cheual. *Que chaque chose suit l'instinct de sa nature, que chaque chose doit estre en son lieu: qu'vne maison est tombée d'elle-mesme*; n'y ayant rien de plus essentiel à vne chose que ce qu'elle est. Et cela me feroit croire que cette regle n'a pas de lieu dans les discours de science, où l'on ne parle que de ce qui est propre aux choses: Et qu'ainsi l'on peut dire d'vn mot: *sa signification principale est telle.* Et d'vn Triangle:

Triangle: *son plus grand costé est celuy qui sousti*[illegible] *son plus grand angle.*

Il peut y auoir encore d'autres difficultez sur cette regle, ne l'ayant pas assez méditée pour rendre raison de tout ce qu'on y peut opposer. Mais au moins il est certain que pour bien parler on doit ordinairement y prendre garde, & que c'est vne faute de la negliger, si ce n'est en des [illegible] qui sont autorisées par l'vsage, ou qu'il y en a quelque raison particuliere. Vaugelas, neanmoins ne l'a pas remarquée; mais vne autre toute semblable touchant le *Qui*, qu'il monstre fort bien ne se dire que des personnes, hors le nominatif & l'accusatif *Que*.

Iusques icy nous auons expliqué les pronoms principaux & primitifs: mais il s'en forme d'autres qu'on appelle possessifs; de mesme sorte que nous auons dit qu'il se faisoit des adjectifs des noms qui signifient des substances, en y adjoustant vne signification [illegible]se: comme de *terre*, *terrestre*. Ainsi *me[illegible]*, *mon*, signifie distinctement *moy*, & confusément quelque chose qui m'appartient & qui est à moy. *Meus liber* mon liure, c'est à dire, *le liure de moy*, comme le disent ordinairement les Grecs, βιβλος μου.

tif, *amor erga Deum*, *amour enuers Dieu*, on a neanmoins inuenté vn cas particulier

pronoms.

Il y a de ces pronoms en nostre Langue qui se mettent tousiours auec vn nom sans article, *mon*, *ton*, *son*; & les pluriers *nos*, *vos*. D'autres qui se mettent tousiours auec l'article sans nom; *mien*, *tien*, *sien*; & les pluriers, *nostres*, *vostres*. Et il y en a qui se mettent en toutes les deux manieres, *nôtre & vostre* au singulier, *leur* & *leurs*. Ie ne donne point d'exemples, car cela est [illegible]cile. Ie diray seulement que c'est la [illegible] qui a fait rejetter cette vieille façon de parler; *vn mien amy*, *vn mien parent*; parce que *mien* ne doit estre mis qu'auec l'article *le* & sans nom. *C'est le mien*; *ce sont les nostres*, &c.

CHAPITRE IX.

Du Pronom appellé Relatif.

IL y a encore vn autre pronom, qu'on appelle Relatif, *qui*, *qua*, *quod*, *qui*, *lequel*, *laquelle*.

Ce pronom relatif a quelque chose de commun auec les autres pronoms, & quelque chose de propre.

Ce qu'il a de commun, est qu'il se met au lieu du nom, & plus generalement mesme

que tous les autres pronoms, se mettant pour toutes les personnes. *Moy* QVI *suis Chrestien: Vous* QVI *estes Chrestien: Luy* QVI *est Roy*.

Ce qu'il a de propre est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appelier *incidente*) peut faire partie du sujet, ou l'attribut d'vne autre proposition, qu'on peut appeller principale.

On ne peut bien entendre cecy, qu'on ne se souuienne de ce que nous auons dit dés le commencement de ce discours: qu'en toute proposition il y a vn sujet, qui est ce dont on affirme quelque chose, & vn attribut, qui est ce qu'on affirme de quelque chose. Mais ces deux termes peuuent estre ou simples, comme quand je dis, *Dieu est bon*, ou composez, comme quand je dis: *Vn habile Magistrat est vn homme vtile à la Republique*. Car ce dont j'affirme n'est pas seulement *vn magistrat*, mais *vn habile magistrat*. Et ce que j'affirme n'est pas seulement qu'il est *homme*, mais qu'il est *homme vtile à la Republique*.

Cette vnion de plusieurs termes dans le sujet & dans l'attribut, est quelquefois telle, qu'elle n'empesche pas que la proposition ne soit simple, ne contenant en soy qu'vn seul jugement, ou affirmation, cõme

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait

nous auons appellé *indéfini*, on croit d'or-

quand je dis: *La valeur d'Achille a esté cause de la prise de Troye.* Ce qui arriue tousiours toutes les fois, que des deux substātifs qui entrēt dans le sujet ou l'attribut de la proposition, l'vn est regy par l'autre.

Mais d'autresfois aussi ces sortes de propositions dont le sujet ou l'attribut sont composez de plusieurs termes, enferment, au moins dans nostre esprit, plusieurs jugemens dont on peut faire autant de propositions: Comme quand je dis; *Dieu inuisible a crée le monde visible*: il se passe trois jugemens dans mon esprit renfermez dans cette proposition. Car je juge premierement que *Dieu est inuisible.* 2. Qu'*il a crée le monde.* 3. Que *le monde est visible.* Et de ces trois propositions, la seconde est la principale & l'essentielle de la proposition. Mais la premiere & la troisiéme ne sont qu'incidentes, & ne sont que partie de la principale, dont la premiere en compose le sujet, & la seconde l'attribut.

Or ces propositions incidentes sont souuent dans nostre esprit, sans estre exprimées par des paroles, comme dans l'exemple proposé. Mais quelquefois aussi on les marque expressément; & c'est à quoy sert le relatif: comme quand je reduis le mesme exemple à ces termes: *Dieu* QVI *est*

inuisible a crée le monde QVI *est visible.*

Voila donc ce que nous auons dit estre propre au Relatif, de faire que la proposition dans laquelle il entre, puisse faire partie du sujet ou de l'attribut d'vne autre proposition.

Ie dis premierement que le relatif fait que la proposition où il entre, *peut faire*, &c. parce que cela n'arriue pas tousiours, ces propositions où est le relatif, demeurant quelquefois absoluës, quoy qu'alors le discours ne soit pas acheué. Comme quand je dis simplement: *Dieu qui est Saint: Vn homme qui aime Dieu.* Surquoy il faut remarquer que lors qu'on joint ensemble deux noms, dont l'vn n'est pas en regime, mais conuient auec l'autre, soit par Apposition, comme *Vrbs Roma*, soit comme adjectif, comme *Deus sanctus*, sur tout si cét adjectif est vn participe, *canis currens:* toutes ces façons de parler enferment le relatif dans le sens, & se peuuent resoudre par le relatif: *Vrbs qua dicitur Roma, Deus qui est sanctus; Canis qui currit.* Et qu'il dépēd du genie des Langues de se seruir de l'vne ou de l'autre maniere. Et ainsi nous voyons qu'en Latin on employe d'ordinaire le participe; *Video canem curren-*

qui eſt la particule du genitif, pour en faire

articles eſtoit de déterminer la ſignification

tem; & en François le relatif: *Ie voy vn chien qui court.*

Ie dis 2. que la propoſition du relatif peut faire *partie* du ſujet ou de l'attribut d'vne autre propoſition, qu'on peut appeller principale. Car elle ne fait jamais ny le ſujet entier, ny l'attribut entier: mais il y faut joindre le mot dont le relatif tient la place pour en faire le ſujet entier, & quelqu'autre mot pour en faire l'attribut entier. Par exemple quand je dis: *Dieu qui eſt inuiſible, le createur du monde qui eſt viſible: qui eſt inuiſible*, n'eſt pas tout le ſujet de cette Propoſition, mais il y faut adjoûter *Dieu:* Et, *qui eſt viſible* n'en eſt pas tout l'attribut, mais il y faut adjoûter *le createur du monde.*

3. Le relatif peut eſtre vn ſujet ou partie de l'attribut de la propoſition incidente. Pour en eſtre ſujet, il faut qu'il ſoit au nominatif; *qui creauit mundum: qui ſanctus eſt.*

Mais quand il eſt à vn cas oblique, genitif, datif, accuſatif, alors il fait, non pas l'attribut entier de cette propoſition incidẽte; mais ſeulemẽt vne partie: *Deus quem amo: Dieu que j'ayme.* Le ſujet de la propoſition eſt *ego*, & le verbe fait la liaiſon & vne partie de l'attribut, dont *quem* fait vne autre partie; comme s'il y auoit: *Ego amo quem*, ou *Ego ſum amans quem.* Et de meſme. *Cujus cœlum ſedes eſt: duquel le ciel eſt le throſne.* Ce qui eſt touſiours comme ſi l'on diſoit: *Cœlum eſt ſedes cujus. Le Ciel eſt le throſne duquel.*

Neanmoins dans ces rencontres meſmes, on met touſiours le relatif à la tête de la propoſition (quoy que ſelon le ſens il ne deuſt eſtre qu'à la fin) ſi ce n'eſt qu'il ſoit gouuerné par vne prepoſition. Car la prepoſition precede au moins ordinairement: *Deus à quo mundus eſt conditus:* Dieu par qui le monde a eſté creé.

Ce que nous auons dit des deux vſages du relatif l'vn d'eſtre pronom, & l'autre de marquer l'vnion d'vne propoſition auec vne autre, ſert à expliquer pluſieurs choſes dont les Grammairiens ſont bien empéchez de rendre raiſon.

La premiere eſt vne façon de parler fort ordinaire dans la Langue Hebraïque, qui eſt que lors que le relatif n'eſt pas le ſujet de la propoſition dans laquelle il entre, mais ſeulement partie de l'attribut: comme lors que l'on dit: *puluis quem projicit ventus*, les Hebreux alors ne laiſſent au relatif que le dernier vſage de marquer

l'vnion de la propoſition auec vne autre; & pour l'autre vſage, qui eſt de tenir la place du nom, ils l'expriment par le pronom demonſtratif, comme s'il n'y auoit point de relatif: de ſorte qu'ils diſent: *quem projicit eum ventus*. Et cela a paſſé dans le Nouueau Teſtament, où S. Pierre faiſant alluſion à vn paſſage d'Iſaïe, dit de IESVS-CHRIST, ᾧ τῷ μώλωπι αὐτοῦ ἰάθητε. *Cujus livore ejus ſanati eſtis*. Les Grammairiens n'ayant pas bien diſtingué ces deux vſages du relatif, n'ont peu rendre aucune raiſon de cette façon de parler, & ont eſté reduits à dire que c'eſtoit vn *Pleonaſme*; c'eſt à dire vne ſuperfluité inutile.

La ſeconde qu'on peut expliquer par ce principe eſt la celebre diſpute entre les Grammairiens, touchant la nature de l'ὅτι grec, & du *quòd*, Latin apres vn verbe: comme quand Ciceron dit: *Non tibi objicio quòd hominem ſpoliaſti*; ce qui eſt encore plus commun dãs les Auteurs de la baſſe latinité, qui diſent preſque touſiours par *quòd*, ce qu'on diroit plus élegamment par l'infinitif. *Dico quòd tellus eſt rotunda*, pour, *dico tellurem eſſe rotundam*. Les vns pretendent que ce *quod* eſt vn aduerbe ou conjonction; & les autres que c'eſt le relatif meſme *qui, qua, quod*. Pour moy je croy

que c'eſt le relatif, mais dépoüillé de ſon vſage de pronom, & ne retenant que ſon autre vſage d'vnir la propoſition où il ſe trouue, à vne autre; comme nous venons de dire de l'Hebraïſme, *quem projicit eum ventus*. Car dans ce paſſage de Ciceron: *Non tibi objicio quod hominem ſpoliaſti*; ces derniers mots, *hominem ſpoliaſti*, font vne propoſition entiere: où le *quod* qui la precede n'adjouſte rien, & ne ſuppoſe pour aucun nom: mais tout ce qu'il fait, eſt que cette propoſition n'eſt que partie de la propoſition entiere: *Non tibi objicio quod hominem ſpoliaſti*, au lieu que ſans le *quod*, elle ſubſiſteroit par elle-meſme, & feroit toute ſeule vne propoſition. C'eſt ce que nous pourrons encore expliquer en parlant de l'infinitif des verbes, où nous ferons voir auſſi que c'eſt la maniere de reſoudre le *que* des François, (qui vient de ce *quod*) comme quand on dit, *je ſuppoſe que vous ſerez ſage*; *Ie vous dis que vous auez tort*. Car ce *que* eſt là tellement dépoüillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office que de conjonction, laquelle fait voir que ces propoſitions, *vous ſerez ſage*, *vous auez tort*, ne font que partie des propoſitions entieres; *je ſuppoſe*, &c. *je vous dis*, &c.

3. Nous venons de marquer deux rencon-

illa, illud, il, elle, luy, &c. Et de ceux-cy il

tres, où le relatif perdant son vsage de pronõ, ne retient que celuy d'vnir deux propositions ensemble. Mais il semble au contraire que les Latins se seruent souuẽt du relatif, en ne luy donnant presque que la force d'vn pronom demonstratif, & luy laissant fort peu de son autre vsage, de lier la proposition dans laquelle on l'employe, à vne autre proposition. C'est ce qui fait qu'ils cõmencent tant de periodes par le relatif, qu'on ne sçauroit traduire dans les langues vulgaires, que par le pronom demonstratif, parce que la force du relatif, comme relatif, y estant presque toute perduë, on trouueroit estrange qu'on y en mist vn. Par exemple. Pline commence ainsi son Panegyrique: *Benè ac sapiẽter, P. C. majores instituerunt, vt rerum agendarum, ita dicendi initium à precationibus capere, quod nihil ritè, nihilque prouidenter homines sine Deorum immortalium ope, consilio, honore, auspicarentur: QVI mos, cui potius quam Consuli, aut quando magis vsurpandus colendusque est*, &c.

Il est certain que ce *Qui*, commence plûtost vne nouuelle periode, qu'elle ne joint celle-cy à la precedente: d'où vient mesme qu'il est precedé d'vn point: Et c'est pourquoy en traduisant cela en François, on ne

mettroit jamais: *Laquelle coustume*, mais; *Cette coustume*, commençant ainsi la seconde periode: *Et par qui* CETTE COVSTVME *doit-elle estre plustost obseruée, que par vn Consul*, &c.

Ciceron est plein de semblables exemples. Orat. 5. in Verrem. *Itaque alij ciues Romani ne cognoscerentur, capitibus obuoluntis à carcere ad palum, atque ad necem rapiebantur: alij cùm à multis ciuibus Romanis recognoscerentur, ab omnibus defenderentur, securi feriebantur.* QVORVM *ego de acerbissima morte, crudelissimoque cruciatu dicam, cùm eum locum tractare cœpero.* Ce *quorum*, se traduiroit en François, comme s'il y auoit, *de illorum morte.*

CHAPITRE IX.

Examen d'vne Regle de la Langue Françoise: qui est qu'on ne doit pas mettre le Relatif apres vn nom sans article.

CE qui m'a porté à entreprendre d'examiner cette Regle, est qu'elle me donne sujet de parler en passant de beaucoup de choses assez importantes pour bien raisonner sur les langues, qui m'obligeroient

vſages que nous marquerons par cette Table.

comme le datif & l'accuſatif du pronom *il*

d'eſtre trop long ſi je les voulois traitter en particulier.

Monſieur de Vaugelas eſt le premier qui a publié cette regle, entre pluſieurs autres tres-judicieuſes dont ſes Remarques ſont remplies: Qu'apres vn nom ſans article on ne doit point mettre de *qui*. Ainſi l'on dit bien: *Il a eſté traitté auec violence*, mais ſi je veux marquer que cette violence a eſté tout à fait inhumaine, je ne le puis faire qu'en y adjouſtant vn article: *Il a eſté traitté auec vne violence qui a eſté tout à fait inhumaine.*

Cela paroiſt d'abord fort raiſonnable: mais comme il ſe rencontre pluſieurs façons de parler en noſtre langue, qui ne ſemblent pas conformes à cette regle: comme entr'autres celle-cy: *Il agit en Politique qui ſçait gouuerner. Il eſt coupable de crimes qui meritent chaſtiment. Il n'y a homme qui ſçache cela. Seigneur qui voyez ma miſere, aſſiſtez-moy. Vne ſorte de bois qui eſt fort dur.*

I'ay penſé ſi on ne pourroit point la conceuoir en des termes qui la rendiſſent plus generale, & qui fiſſent voir que ces façons de parler & autres ſemblables qui y paroiſſent contraires, n'y ſont pas contraires en effet. Voicy donc comme je l'ay conceuë,

Dans l'vſage preſent de noſtre langue, on ne doit point mettre de *qui* apres vn nom commun, s'il n'eſt determiné par vn article, ou par quelque autre choſe qui ne le détermine pas moins que feroit vn article.

Pour bien entendre cecy, il faut ſe ſouuenir qu'on peut diſtinguer deux choſes dans le nom commun, la ſignification qui eſt fixe (car c'eſt par accident ſi elle varie quelquefois, par equiuoque ou par metaphore) & l'eſtenduë de cette ſignification qui eſt ſujette à varier ſelon que le nom ſe prend ou pour toute l'eſpece, ou pour vne partie certaine ou incertaine.

Ce n'eſt qu'au regard de cette eſtenduë que nous diſons qu'vn nom commun eſt indéterminé, lors qu'il n'y a rien qui marque s'il doit eſtre pris generalement ou particulierement, & eſtant pris particulierement, ſi c'eſt pour vn particulier certain ou incertain. Et au contraire nous diſons qu'vn nom eſt *déterminé*, quand il y a quelque choſe qui en marque la détermination. Ce qui fait voir que par *déterminé* nous n'entendons pas *reſtraint*, puis que ſelon ce que nous venons de dire, vn nom commun doit paſſer pour *déterminé*, lors qu'il y a quelque choſe qui marque qu'il doit eſtre pris

ment *meſme*, qui ne ſe joint aux pronoms

2. Quand on anime les choſes, & qu'on

dans toute ſon eſtenduë. Comme dans cette propoſition : *Tout homme eſt raiſonnable.*

C'eſt ſur cela que cette regle eſt fondée. Car on peut bien ſe ſeruir du nom commun, en ne regardant que ſa ſignification: Comme dans l'exemple que j'ay proposé: *Il a eſté traitté auec violence*; & alors il n'eſt point beſoin que je le détermine: Mais ſi on en veut dire quelque choſe de particulier, ce que l'on fait en y adjouſtant vn *qui*; il eſt bien raiſonnable que dans les langues qui ont des articles pour déterminer l'eſtenduë des noms communs, on s'en ſerue alors, afin qu'on connoiſſe mieux à quoy ſe doit rapporter ce *qui*, ſi c'eſt à tout ce que peut ſignifier le nom commun, ou ſeulement à vne partie, certaine, ou incertaine.

Mais auſſi l'on voit par là que comme l'article n'eſt neceſſaire dans ces rencontres, que pour déterminer le nom commun, s'il eſt déterminé d'ailleurs, on y pourra adjouſter vn *qui*, de meſme que s'il y auoit vn article. Et c'eſt ce qui fait voir la neceſſité d'exprimer cette regle comme nous auons fait pour la rendre generale. Et ce qui monſtre auſſi que preſque toutes les façons de parler qui y ſemblent contraires, y ſont conformes; parce que le nom qui eſt

ſans article eſt déterminé par quelqu'autre choſe. Mais quand je dis par quelque autre choſe, je n'y comprens pas le *qui* que l'on y joint. Car ſi on l'y comprenoit, on ne pecheroit jamais contre cette regle, puis qu'on pourroit touſiours dire qu'on n'employe vn *qui* apres vn nom ſans article, que dans vne façon de parler déterminée, parce qu'elle auroit eſté déterminée par le *qui* meſme.

Ainſi pour rendre raiſon de preſque tout ce qu'on peut oppoſer à cette regle, il ne faut que conſiderer les diuerſes manieres dont vn nom ſans article peut eſtre déterminé.

1. Il eſt certain que les noms propres ne ſignifiant qu'vne choſe ſinguliere, ſont déterminez d'eux-meſmes, & c'eſt pourquoy je n'ay parlé dans la regle que des noms communs, eſtant indubitable que c'eſt fort bien parler que de dire: *Il imite Virgile qui eſt le premier des Poëtes. Toute ma confiance eſt en* IESVS-CHRIST *qui m'a rachepté.*

2. Les vocatifs ſont auſſi déterminez par la nature meſme du vocatif; de ſorte qu'on n'a garde d'y deſirer vn article pour y joindre vn *qui*, puis que c'eſt la ſuppreſſion de l'article qui les rend vocatifs, & qui les diſtingue des nominatifs. Ce n'eſt donc

gnification principale eſt telle. Et d'vn Triangle:

βιβλος μϋ. F

point contre la regle de dire: *Ciel qui connoiſſez mes maux. Soleil qui voyez toutes choſes.*

3. *Ce, quelque, pluſieurs*, les noms de nombre, comme *deux, trois*, &c. *tout, nul, aucun*, &c. déterminent auſſi bien que les articles. Cela eſt trop clair pour s'y arreſter.

4. Dans les propoſitions negatiues, les termes ſur leſquels tombe la negation, ſont déterminez à eſtre pris generalement par la negation meſme, dont le propre eſt de tout oſter. C'eſt la raiſon pourquoy on dit affirmatiuement auec l'article: *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; & negatiuement ſans article. *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition.* Et c'eſt ce qui monſtre auſſi que ces façons de parler ne ſont pas contraires à la regle: *Il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui ſçache cela.* Ny meſme celle-cy. *Eſt-il ville dans le Royaume qui ſoit plus obeiſſante?* Parce que l'affirmation auec vn interrogant ſe reduit dans le ſens à vne negation. *Il n'y a point de ville qui ſoit plus obeiſſante.*

5. C'eſt vne regle de Logique tres-veritable, que dans les propoſitions affirmatiues le ſujet attire à ſoy l'attribut, c'eſt à

dire, le détermine. D'où vient que ces raiſonnemens ſont faux. L'homme eſt animal; le ſinge eſt animal, donc le ſinge eſt homme. Parce que l'animal eſtant attribut dans les deux premieres propoſitions, les deux diuers ſujets ſe déterminent à deux diuerſes ſortes d'*animal*: C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la regle de dire: *Ie ſuis homme qui parle franchement*, parce que *homme* eſt déterminé par *je*: ce qui eſt ſi vray, que le verbe qui ſuit le *qui*, eſt mieux à la premiere perſonne qu'à la troiſiéme. *Ie ſuis homme qui ay bien veu des choſes*, pluſtoſt que, *qui a bien veu des choſes.*

6. Les mots, *ſorte, eſpece, genre* & ſemblables, déterminent ceux qui les ſuiuent; qui pour cette raiſon ne doiuent point auoir d'article. *Vne ſorte de fruit*, & non pas *d'vn fruit.* C'eſt pourquoy c'eſt bien dit; *vne ſorte de fruit qui eſt meur en hyuer. Vne eſpece de bois qui eſt fort dur.*

7. La particule *en* dans le ſens de l'*vt* latin, *viuit vt Rex, il vit en Roy*, enferme en ſoy-meſme l'article, valant autant que *comme vn Roy, en la maniere d'vn Roy.* C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la regle de dire. *Il agit en Roy qui ſçait regner. Il parle en homme qui ſçait ſes affaires:* c'eſt à dire, *comme vn Roy* ou *comme vn homme*, &c.

que chose de propre.

Ce qu'il a de commun, est qu'il se met au lieu du nom, & plus generalement mesme

le, qu'elle n'empesche pas que la proposition ne soit simple, ne contenant en soy qu'vn seul jugement, ou affirmation, cõme

8. *De* seul auec vn plurier; est souuent pour *des*, qui est le plurier de l'article *vn*, comme nous auons monstré dans le chapitre de l'article. Et ainsi ces façons de parler sont tres-bonnes, & ne sont point contraires à la regle. *Il est accablé de maux qui luy font perdre patience. Il est chargé de debtes qui vont au delà de son bien.*

9. Ces façons de parler bonnes ou mauuaises, *C'est gresle qui tombe. Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela:* ne sont point contraires à la regle; parce que le *qui* ne se rapporte point au nom qui est sans article, mais à *ce* qui est de tout genre & de tout nombre. Car le nom sans article *gresle, gens habiles*, est ce que j'affirme, & par consequent l'attribut, & le *qui* fait partie du sujet dont j'affirme. Car j'affirme de *ce qui tombe* que *c'est la gresle*: de *ceux qui m'ont dit cela*, que *ce sont des gens habiles*: Et ainsi le *qui* ne se rapportant point au nom sãs article, cela ne regarde point cette regle.

S'il y a d'autres façons de parler qui y semblent contraires, & dont on ne puisse pas rendre raison par toutes ces obseruations, ce ne pourront estre, comme je le croy, que des restes du vieux stile, où on omettoit presque tousiours les articles. Or c'est vne maxime, que ceux qui trauaillent

sur vne langue viuante, doiuent tousiours auoir deuant les yeux; Que les façons de parler qui sont authorisées par vn vsage general & non contesté, doiuent passer pour bonnes, encore qu'elles soient contraires aux regles & à l'analogie de la Langue: mais qu'on ne doit pas les alleguer pour faire douter des regles & troubler l'analogie, ny pour autoriser par consequence d'autres façõs de parler que l'vsage n'auroit pas autorisées. Autrement qui ne s'arrestera qu'aux bizarreries de l'vsage, sans obseruer cette maxime, fera qu'vne Langue demeurera tousiours incertaine, & que n'ayant aucuns principes, elle ne pourra jamais se fixer.

CHAPITRE X.

Des Prepositions.

NOus auons dit cy-dessus chap. 6. que les Cas & les Prepositions auoient esté inuentez pour le mesme vsage, qui est de marquer les rapports que les choses ont les vnes aux autres.

Ce sont presque les mesme rapports dans toutes les Langues qui sont marquez par les Prepositions. C'est pourquoy je me contenteray de rapporter icy les prin-

le relatif : comme quand je reduis le meſme exemple à ces termes : *Dieu* QVI *eſt*

marque expreſſement ; & c'eſt à quoy ſert

un de l'vne ou de l'autre maniere. Et ainſi nous voyons qu'en Latin on employe d'ordinaire le participe ; *Video canem curren-*

cipaux de ceux qui ſont marquez par les Prepoſitions de la Langue Françoiſe, ſans m'obliger à en faire vn dénombrement exact, comme il ſeroit neceſſaire pour vne grammaire particuliere.

Ie croy donc qu'on peut reduire les principaux de ces rapports à ceux

De lieu, de ſituation, d'ordre.	dans	*Il eſt dans Paris.*
	en	*Il eſt en Italie.*
	a	*Il eſt à Rome.*
	hors	*Cette maiſon eſt hors la ville.*
	ſur ou ſus	*Il eſt ſur la mer.*
	ſous	*Tout ce qui eſt ſous le Ciel.*
	deuant	*Vn tel marchoit deuant le Roy.*
	apres	*Vn tel marchoit apres le Roy.*
	chez	*Il eſt chez le Roy.*
Du temps	auant	*Auant la guerre.*
	pendant	*Pendant la guerre.*
	depuis	*Depuis la guerre.*
Du terme où l'ó téd	en	*Il va en Italie,*
	a	*à Rome.*
	vers	*L'aimãt ſe tourne vers le Nord.*
	enuers	*Son amour enuers Dieu.*
Du terme que l'ó quitte	de	*Il part de Paris.*
De la cauſe efficiente	par	*Maiſon baſtie par vn architecte*
De la cauſe materielle	de	*de pierre & de brique*
De la cauſe finale	pour	*pour y loger.*
Autres rapports de	Vnion	auec *les ſoldats auec leurs Officiers.*
	ſeparation	ſans *les ſoldats ſans leurs Officiers.*
	exception	outre *Compagnie de cent ſoldats outre les Officiers.*
	oppoſition	cõtre *Soldats reuoltez contre leurs Officiers.*
	retrãchemẽt	de *Soldats retrãchez du regimẽt.*
	permutation	pour *rendre vn priſonnier pour vn autre.*
	conformité	ſelon *ſelon la raiſon.*

Il y a quelques remarques à faire ſur les Prepoſitions, tant pour toutes les Langues, que pour la Françoiſe en particulier.

La 1. eſt qu'on n'a ſuiuy en aucune Langue ſur le ſujet des Prepoſitions ce que la raiſon auroit deſiré, qui eſt qu'vn rapport ne fuſt marqué que par vne prepoſition, & qu'vne meſme prepoſition ne marquaſt qu'vn ſeul rapport. Car il arriue au contraire dans toutes les Langues, ce que nous auons veu dans ces exemples pris de la Françoiſe, qu'vn meſme rapport eſt ſignifié par pluſieurs prepoſitions, comme par *dans, en, a:* & qu'vne meſme prepoſition, comme *en, a,* marque diuers rapports. C'eſt ce qui cauſe ſouuent des obſcuritez dans la Langue Hebraïque, & dans le Grec de l'Eſcriture qui eſt plein d'Hebraïſmes, parce que les Hebreux ayant peu de Prepoſitions, ils les employent à de fort differens vſages. Ainſi la prepoſition ב, qui eſt appellée affixe, parce qu'elle ſe joint auec les Mots, ſe prenant en pluſieurs ſens, les Eſcriuains du Nouueau Teſtament qui l'ont renduë par *in, in*, prennent auſſi cét *in* ou *in*, en des ſens fort differens, comme on voit particulierement dans S. Paul, où cét *in* ſe prend quelquefois pour *par*. *Nemo poteſt dicere, Dominus Ieſus, niſi in Spiritu ſancto*

est *ego*, & le verbe fait la liaison & vne partie de l'attribut, dont *quem* fait vne au-

ventus, les Hebreux alors ne laissent au relatif que le dernier vsage de marquer

quelquefois pour *selon*. *Cui vult nubat tantum in Domino*, quelquefois pour *auec*. *Omnia vestra in charitate fiant*. Et encore en d'autres manieres.

La 2. remarque est que *de* & *a*, ne sont pas seulement des marques du genitif & du datif; mais aussi des prepositions qui seruent encore à d'autres rapports. Car quand on dit: *Il est sorty* DE *la ville*, ou, *Il est allé* A *sa maison des champs*; *de* ne marque pas vn genitif, mais la preposition *ab* ou *ex*; *egressus est ex vrbe*. Et *a* ne marque pas vn datif, mais la preposition *in*, *abiit in villam suam*.

La 3. est qu'il faut bien distinguer ces cinq prepositions, *dans*, *hors*, *sus*, *sous*, *auant*, de ces cinq mots qui ont la mesme signification, mais qui ne sont point prepositions, au moins pour l'ordinaire; *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *auparauant*.

Le dernier de ces mots est vn aduerbe qui se met absolument, & non deuant les noms. Car l'on dit bien: *Il estoit venu auparauant*; mais il ne faut pas dire: *Il estoit venu auparauant disner*, mais *auant disner*, ou *auant que de disner*. Et pour les quatre autres, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, je croy que ce sont des noms, comme il se voit en ce qu'on y joint presque tousiours l'ar-

ticle *le dedans*, *le dehors*, *au dedans*, *au dehors*; & qu'ils regissent le nom qui les suit au genitif, qui est le regime des noms substantifs; *au dedans de la maison*, *au dessus du toict*.

Il y a neanmoins vne exception que Monsieur de Vaugelas a judicieusement remarquée, qui est que ces mots redeuiennent prepositions, quand on met ensemble les deux apposez, & qu'on ne joint le nom qu'au dernier: comme, *la peste est dedans & dehors la ville*: *Il y a des animaux dessus & dessous la terre*.

La 4. remarque est, de ces quatre particules, *en*, *y*, *dont*, *où*, qui signifient *de* ou *a* dans toute leur estenduë, de plus *luy* ou *qui*. Car *en* signifie de luy; *y* à luy: *dont*, de qui; & *où*, à qui. Et le principal vsage de ces particules est pour obseruer les deux regles, dont nous auons parlé dans le chap. des Pronoms, qui est que *luy*, & *qui* au genif, datif, ablatif, ne se disent ordinairement que des personnes: & ainsi quand on parle d'autres choses, on se sert d'*en* au lieu du genitif de luy, ou du pronom *son*: d'*y* au lieu du datif *à luy*: de *dont*, au lieu du genitif *de qui*, ou *duquel*, qui se peut dire, mais est d'ordinaire assez languissant: & d'*où* au lieu du datif *à qui*, ou *auquel*. Voyez le chap. des Pronoms.

conjonction ; & les autres que c'eſt le relatif meſme *qui, quæ, quod*. Pour moy je croy que

entieres; *je ſuppoſe*, &c. *je vous dis*, &c.

3. Nous venons de marquer deux rencon-

CHAPITRE XI.

Des Aduerbes.

LE deſir que les hommes ont d'abreger le diſcours, eſt ce qui a donné lieu aux Aduerbes. Car la pluſpart de ces particules ne ſont que pour ſignifier en vn ſeul mot, ce qu'on ne pourroit marquer que par vne prepoſition & vn nom : comme *ſapienter*, ſagement, pour *cum ſapientia*, auec ſageſſe: *hodie* pour *in hoc die*, aujourd'huy.

Et c'eſt pourquoy dans les Langues vulgaires, la pluſpart de ces aduerbes s'expliquent d'ordinaire plus élegamment par le nom auec la prepoſition : ainſi on dira plûtoſt *auec ſageſſe*, *auec prudence*, *auec orgueil*, *auec moderation*, que *ſagement*, *prudemment*, *orgueilleuſement*, *moderément*, quoy qu'en Latin au contraire il ſoit d'ordinaire plus élegant de ſe ſeruir des Aduerbes.

De là vient auſſi qu'on prend ſouuent pour aduerbes ce qui eſt vn nom. Comme *inſtar* en Latin, comme *primum*, ou *primo*, *partim*, &c. V. Nou. Meth. Lat. Et en François *deſſus*, *deſſous*, *dedans*, qui ſont de vrays noms, comme nous l'auons fait voir au Chap. precedent.

Mais parce que ces particules ſe joignent d'or-

d'ordinaire au Verbe pour en modifier & déterminer l'action, comme *generosè pugnauit*, il a combatu vaillamment ; c'eſt ce qui a fait qu'on les a appellez ADVERBES.

CHAPITRE XII.

Des Verbes ; & de ce qui leur eſt propre & eſſentiel.

IVſques icy nous auons expliqué les mots qui ſignifient les objets des penſées. Il reſte de parler de ceux qui ſignifient la maniere des penſées, qui ſont les Verbes, les Conjonctions, & les Interjections.

La connoiſſance de la nature du Verbe dépend de ce que nous auons dit au commencement de ce diſcours, que le jugement que nous faiſons des choſes (comme quand je dis, *la terre eſt ronde*) enferme neceſſairement deux termes ; l'vn appellé ſujet, qui eſt ce dont on affirme, comme, *terre* ; & l'autre appellé attribut, qui eſt ce qu'on affirme, comme *ronde* : Et de plus la liaiſon entre ces deux termes, qui eſt proprement l'action de noſtre eſprit qui affirme l'attribut du ſujet.

Ainſi les hommes n'ont pas eü moins de beſoin d'inuenter des mots qui marquaſſent l'*affirmation*, qui eſt la principale ma-

quoy en traduisant cela en François, on ne

sonner sur les langues, qui m'obligeroient

niere de nostre pensée, que d'en inuenter qui marquassent les objets de nostre pensée.

Et c'est proprement ce que c'est que le verbe, *vn mot dont le principal vsage est de signifier l'affirmation* : c'est à dire, de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'vn homme qui ne conçoit pas seulemẽt les choses, mais qui en juge & qui les affirme. En quoy le verbe est distingué de quelques noms qui signifient aussi l'affirmation ; comme *affirmans*, *affirmatio* ; parce qu'ils ne la signifient qu'entant que par vne reflexion d'esprit elle est deuenuë l'objet de nostre pensée ; & ainsi ne marquent pas que celuy qui se sert de ces mots affirme, mais seulement qu'il conçoit vne affirmation.

I'ay dit que le *principal* vsage du Verbe estoit de signifier l'affirmation, parce que nous ferons voir plus bas que l'on s'en sert encore pour signifier d'autres mouuemens de nostre ame ; comme *desirer*, *prier*, *commander*, &c. Mais ce n'est qu'en changeant d'inflexion & de Mode : & ainsi nous ne considerons le Verbe dans tout ce Chapitre que selon sa principale signification, qui est celle qu'il a à l'indicatif, nous reseruant de parler des autres en vn autre endroit.

Selon cela, l'on peut dire que le Verbe de luy-mesme ne deuroit point auoir d'autre vsage, que de marquer la liaison que nous faisons dans nostre esprit des deux termes d'vne proposition. Mais il n'y a que le verbe *estre* qu'on appelle substantif qui soit demeuré dans cette simplicité, & encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré que dans la troisiéme personne du present *est*, & en de certaines rencontres. Car comme les hommes se portent naturellement à abreger leurs expressions, ils ont joint presque tousiours à l'affirmation d'autres significations dans vn mesme mot.

1. Ils y ont joint celle de quelque attribut : de sorte qu'alors deux mots font vne proposition ; comme quand je dis : *Petrus viuit*, Pierre vit : parce que le mot de *viuit* enferme seul l'affirmation, & de plus l'attribut d'estre viuant ; & ainsi c'est la mesme chose de dire *Pierre vit*, que de dire, *Pierre est viuant*. De là est venuë la grande diuersité de verbes dans chaque Langue ; au lieu que si on s'estoit contenté de donner au verbe la signification generale de l'affirmation, sans y joindre aucun attribut particulier, on n'auroit eu besoin dans chaque Langue que d'vn seul Verbe, qui est celuy qu'on appelle substantif.

en effet. Voicy donc comme je l'ay conceuë,

que chose qui marque qu'il doit estre pris

2. Ils y ont encore joint en de certaines rencontres le sujet de la proposition; de sorte qu'alors deux mots peuuent encore, & mesme vn seul mot faire vne proposition entiere. Deux mots, comme quand je dis: *sum homo*; parce que *sum* ne signifie pas seulement l'affirmation, mais enferme la signification du pronom *ego*, qui est le sujet de cette proposition, & que l'on exprime tousiours en François, *Ie suis homme.* Vn seul mot, comme quand je dis, *viuo, sedeo.* Car ces verbes enferment dans eux-mesmes l'affirmation & l'attribut, comme nous auons desia dit; & estant à la premiere personne, ils enferment encore le sujet: *Ie suis viuant, Ie suis assis.* De là est venuë la difference des personnes, qui est ordinairement dans tous les Verbes.

3. Ils y ont encore joint vn rapport, au temps, au regard duquel on affirme; de sorte qu'vn seul mot, comme *cœnasti*, signifie que j'affirme de celuy à qui je parle, l'action du souper, non pour le temps present, mais pour le passé. Et de là est venuë la diuersité des temps, qui est encore pour l'ordinaire commune à tous les verbes.

La diuersité de ces significations jointes en vn mesme mot, est ce qui a empéché beaucoup de personnes, d'ailleurs fort habiles, de bien connoistre la nature du Verbe, parce qu'ils ne l'ont pas consideré selon ce qui luy est essentiel, qui est *l'affirmation*; mais selon ces autres rapports qui luy sont accidentels entant que Verbe.

Ainsi Aristote s'estant arresté à la troisiéme des significations adjoustées à celle qui est essentielle au Verbe, l'a défiuy: *vox significans cum tempore*: vn mot qui signifie auec temps.

D'autres, comme Buxtorf y ayant adjousté la seconde, l'ont défiuy: *Vox flexilis cum tempore & persona.* Vn mot qui a diuerses inflexions auec temps & personne.

D'autres s'estant arrestez à la premiere de ces significations adjoustées, qui est celle de l'attribut, & ayant consideré que les attributs que les hommes ont joint à l'affirmation dans vn mesme mot, sont d'ordinaire des actions & des passions, ont creu que l'essence du verbe consistoit à *signifier des actions ou des passions.*

Et enfin Iules Cesar Scaliger a creu trouuer vn grand mystere dans son liure des principes de la Langue Latine, en disant que la distinction des choses *in permanentes & fluentes*, en ce qui demeure & ce qui passe; estoit la vraye origine de la distinction entre les Noms & les Verbes: les nõs

y ſont conformes; parce que le nom qui eſt

diſtingue des nominatifs. Ce n'eſt donc

eſtant pour ſignifier ce qui demeure, & les verbes ce qui paſſe.

Mais il eſt aiſé de voir que toutes ces définitions ſont fauſſes, & n'expliquent point la vraye nature du Verbe.

La maniere dont ſont conceuës les deux premieres le fait aſſez voir, puis qu'il n'y eſt point dit ce que le verbe ſignifie; mais ſeulement ce auec quoy il ſignifie *cum tempore, cum perſona.*

Les deux dernieres ſont encore plus mauuaiſes. Car elles ont les deux plus grands vices d'vne définition; qui eſt de ne conuenir ni à tout le défini, ni au ſeul défini; *neque omni, neque ſoli.*

Car il y a des verbes qui ne ſignifient ni des actions, ni des paſſions, ni ce qui paſſe; comme *exiſtit, quieſcit, friget, alget, tepet, calet, albet, viret, claret*, &c. dequoy nous parlerons encore en vn autre endroit.

Et il y a des mots qui ne ſont point Verbes, qui ſignifient des actions & des paſſions, & meſme des choſes qui paſſent, ſelon la définition de Scaliger. Car il eſt certain que les Participes ſont de vrays noms, & que neanmoins ceux des verbes actifs ne ſignifient pas moins des actions & ceux des paſſifs des paſſions, que les verbes meſmes dont ils viennent: & il n'y a aucune raiſon

de pretendre que *fluens* ne ſignifie pas vne choſe qui paſſe, auſſi bien que *fluit.*

A quoy on peut adjouſter contre les deux premieres définitions du Verbe, que les Participes ſignifient auſſi auec temps, puis qu'il y en a du preſent, du paſſé & du futur, ſur tout en Grec. Et ceux qui croyent, non ſans raiſon, qu'vn Vocatif eſt vne vraye ſeconde perſonne, ſur tout quand il a vne terminaiſon differente du Nominatif, trouueront qu'il n'y auroit de ce coſté-là qu'vne difference du plus ou du moins entre le Participe & le Verbe.

Et ainſi la raiſon eſſentielle pourquoy vn Participe n'eſt point vn verbe, c'eſt qu'il ne ſignifie point *l'affirmation*; d'où vient qu'il ne peut faire vne propoſition, ce qui eſt le propre du Verbe, qu'en y adjouſtant vn verbe, c'eſt à dire, en y remettant ce qu'on en a oſté, en changeant le Verbe en participe. Car pourquoy eſt-ce que *Petrus vivit, Pierre vit*, eſt vne propoſition, & que *Petrus viuens, Pierre viuant*, n'en eſt pas vne, ſi vous n'y adjouſtez *eſt*; *Petrus eſt viuens, Pierre eſt viuant*, ſinon parce que l'affirmation qui eſt enfermée dans *vivit* en a eſté oſtée pour en faire le participe *viuens*. D'où il paroiſt que l'affirmation qui ſe trouue ou qui ne ſe trouue pas dans vn

tiues le sujet attire à soy l'attribut, c'est à c'est à dire, *comme vn Roy* ou *comme vn homme*, &c.

mot, est ce qui fait qu'il est verbe ou qu'il n'est pas verbe.

Sur quoy on peut encore remarquer en passant, que l'Infinitif qui est tres-souuent nom, ainsi que nous dirons, comme lors qu'on dit, *le boire, le manger*, est alors different des Participes, en ce que les participes sont des noms adjectifs, & que l'Infinitif est vn nom substantif, fait par abstraction de cét adjectif; de mesme que de *candidus*, se fait *candor*, & *de blanc* vient *blancheur*. Ainsi *rubet* verbe, signifie *est rouge*, enfermant tout ensemble l'affirmation & l'attribut: *rubens* participe signifie simplement rouge, sans affirmation; & *rubere* pris pour vn nom, signifie *rougeur*.

Il doit donc demeurer pour constant qu'à ne considerer simplement que ce qui est essentiel au Verbe, sa seule vraye definition est, *vox significans affirmationem*; *vn mot qui signifie l'affirmation*. Car on ne sçauroit trouuer de mot qui marque l'affirmation, qui ne soit Verbe ni de Verbe, qui ne serue à la marquer au moins dans l'Indicatif. Et il est indubitable que si on auoit inuenté vn mot, comme seroit *est*, qui marquast touſiours l'affirmation, sans auoir aucune difference ni de personne, ni de temps: de sorte que la diuersité des personnes

sonnes se marquast seulement par les noms & les pronoms, & la diuersité des temps par les aduerbes, il ne laisseroit pas d'estre vn vray verbe. Comme en effet dans les propositions que les Philosophes appellent d'eternelle verité, comme, *Dieu est infini*; *tout corps est diuisible*; *le tout est plus grand que sa partie*: le mot *est*, ne signifie que l'affirmation simple, sans aucun rapport au temps; parce que cela est vray selon tous les temps, & sans que nostre esprit s'arreste à aucune diuersité de personne.

Ainsi le verbe, selon ce qui luy est essentiel, est vn mot qui signifie l'affirmation. Mais si l'on veut joindre dans la définition du verbe ses principaux accidens, on le pourra définir ainsi: *Vox significans affirmationem cum designatione personæ, numeri & temporis. Vn mot qui signifie l'affirmation auec designation de la personne, du nombre, & du temps*. Ce qui conuient proprement au verbe substantif.

Car pour les autres, entant qu'ils en different par l'vnion que les hommes ont fait de l'affirmation auec de certain s attributs, on les peut définir en cette sorte: *Vox significans affirmationem alicujus attributi, cum designatione personæ, numeri, & temporis. Vn mot qui marque l'affirmation de*

tres manieres du Verbe, ce qu'est le Pa-

omettoit presque tousiours les articles. Or c'est vne maxime, que ceux qui trauaillent

par les Prepositions. C'est pourquoy je me contenteray de rapporter icy les prin-

quelque attribut, auec designation de la personne, du nombre, & du temps.

Et l'on peut remarquer en passant que l'affirmation entant que conceuë, pouuant estre aussi l'attribut du Verbe, comme dans le verbe *affirmo*, ce verbe signifie deux affirmations, dont l'vne regarde la personne qui parle; & l'autre la personne de qui on parle, soit que ce soit de soy-mesme, soit que ce soit d'vn autre. Car quand je dis, *Petrus affirmat, affirmat* est la mesme chose que *est affirmans*: & alors *est* marque mon affirmation, ou le jugement que je fais touchant Pierre, & *affirmans*, l'affirmation que je conçois, & que j'attribuë à Pierre.

Le verbe *nego* au contraire contient vne affirmation & vne negation par la mesme raison.

Car il faut encore remarquer que quoy que tous nos jugemens ne soient pas affirmatifs, mais qu'il y en ait de negatifs; les verbes neanmoins ne signifient jamais d'eux-mesmes que les affirmations: les negations ne se marquant que par des particules *non, ne*, ou par des noms qui l'enferment, *nullus, nemo*, nul, personne, qui estant joints aux Verbes, en changent l'affirmation en negation, *Nul homme n'est immortel. Nullum corpus est indiuisibile.*

Mais apres auoir expliqué l'essence du verbe, & en auoir marqué en peu de mots les principaux accidens; il est necessaire de considerer ces mesmes accidens vn peu plus en particulier, & de commencer par ceux qui sont communs à tous les verbes, qui sont la diuersité des personnes, du nombre, & des temps.

CHAPITRE XIII.

De la diuersité des Personnes, & des Nombres dans les Verbes.

NOus auons déja dit que la diuersité des personnes, & des nombres dans les verbes, est venuë de ce que les hommes pour abreger ont voulu joindre dans vn mesme mot, à l'affirmation qui est propre au verbe, le sujet de la proposition, au moins en de certaines rencontres. Car quand vn homme parle de soy-mesme, le sujet de la proposition est le pronom de la premiere personne, *ego, moy, je*, & quand il parle de celuy auquel il adresse sa parole, le sujet de la proposition est le pronom de la seconde personne, *tu, toy, vous.*

Or pour se dispenser de mettre tousiours

permutation pour *rendre vn prisonnier pour vn autre.*

conformité selon *selon la raison.*

prend quelquefois pour *par. Nemo potest dicere, Dominus Iesus, nisi in Spiritu sancto*

ces pronoms, on a creu qu'il suffiroit de donner au mot qui signifie l'affirmation vne certaine terminaison qui marquast que c'est de soy-mesme qu'on parle; & c'est ce qu'on a appellé la premiere personne du verbe, *video, je voy.*

On a fait de mesme au regard de celuy à qui on addresse la parole; & c'est ce qu'on a appellé la seconde personne; *vides, tu vois.* Et comme ces pronoms ont leur plurier, quand on parle de soy-mesme en se joignant à d'autres, *nos, nous*; ou de celuy à qui on parle, en le joignant aussi à d'autres, *vos, vous*; on a donné aussi deux terminaisons differentes au plurier: *Videmus, nous voyons, videtis, vous voyez.*

Mais parce que le sujet de la proposition n'est souuent ny soy-mesme, ny celuy à qui on parle, il a fallu necessairement pour reseruer ces deux terminaisons à ces deux sortes de personnes, en faire vne troisiéme qu'on joignist à tous les autres sujets de la proposition. Et c'est ce qu'on a appellé troisiéme personne, tant au singulier, qu'au plurier; quoy que le mot de personne, qui ne conuient proprement qu'aux substances raisonnables & intelligentes, ne soit propre qu'aux deux premieres: puis que la troisiéme est pour toutes sortes de choses

& non pas seulement pour les personnes.

On voit par là que naturellement ce qu'on appelle troisiéme personne, deuroit estre le theme du verbe, comme il l'est aussi dans toutes les Langues orientales. Car il est plus naturel que le verbe signifie premierement l'affirmation, sans marquer particulierement aucun sujet, & qu'ensuite il soit determiné par vne nouuelle inflexion à renfermer pour sujet la premiere ou la seconde personne.

Cette diuersité de terminaison pour les deux premieres personnes fait voir que les Langues anciennes ont grande raison de ne joindre aux verbes que rarement & pour des considerations particulieres, les pronoms de la premiere & de la seconde personne, se contentant de dire, *video, vides, videmus, videtis.* Car c'est pour cela mesme que ces terminaisons ont esté originairement inuentées, pour se dispenser de joindre ces pronoms aux verbes. Et neanmoins les Langues vulgaires, & sur tout la nostre, ne laissent pas de les y joindre toûjours; *Ie voy, tu vois, nous voyons, vous voyez.* Ce qui est peut-estre venu de ce qu'il se rencontre assez souuent que quelques-vnes de ces personnes n'ont pas de terminaison differente, comme tous les

en ce qu'on y joint presque tousiours l'ar-

d'où au lieu du datif *à qui*, ou *auquel*. Voyez le chap. des Pronoms.

verbes en *er*, *aymer*, ont la premiere & la troisiéme semblable *j'ayme*, *il ayme*; & d'autres la premiere & la seconde, *je lis*, *tu lis*: & en Italien assez souuent les trois personnes du singulier se ressemblent. Outre que souuent quelques-vnes de ces personnes n'estant pas jointes au pronom deuiennent Imperatif, comme *voy*, *ayme*, *lis*, &c.

Mais outre les deux nombres singulier & plurier, qui sont dans les verbes comme dans les noms, les Grecs y ont adjousté vn Duel, quand on parle de deux choses: quoy qu'ils s'en seruent assez rarement.

Les Langues Orientales ont mesme creu qu'il estoit bon de distinguer quand l'affirmation regardoit l'vn ou l'autre sexe, le masculin ou le feminin. C'est pourquoy le plus souuent ils ont donné à vne mesme personne du Verbe deux diuerses terminaisons pour seruir aux deux genres. Ce qui sert souuent pour éuiter les équiuoques.

CHAPITRE XIV.

Des diuers Temps du Verbe.

VNe autre chose que nous auons dit auoir esté jointe à l'affirmation du Verbe est la signification du Temps. Car l'affirmation se pouuant faire selon les diuers temps; puis que l'on peut asseurer d'vne chose qu'elle est, ou qu'elle a esté, ou qu'elle sera: de là est venu qu'on a encore donné d'autres inflexions au Verbe, pour signifier ces temps diuers.

Il n'y a que trois temps simples; le *Present*, comme *amé*, *j'ayme*; *Le Passé*, comme *amaui*, *j'ay aymé*, & *le Futur*, comme *amabo*, *j'aymeray*.

Mais parce que dans le passé, on peut marquer que la chose ne vient que d'estre faite, ou indefiniment qu'elle a esté faite. De là il est arriué que dans la pluspart des Langues vulgaires, il y a deux sortes de preterit; l'vn qui marque la chose precisément faite, & que pour cela on nomme défini, comme, *j'ay escrit*, *j'ay dit*, *j'ay fait*, *j'ay disné*; & l'autre qui la marque indeterminément faite, & que pour cela on nomme

Mais parce que ces particules se joignent d'or-

lent l'*affirmation*, qui est la principale ma-

H

indéfiny, ou aoriſte; comme *j'écriuis, je fis, j'allay, je diſnay*, &c. Ce qui ne ſe dit proprement que d'vn temps qui ſoit au moins éloigné d'vn jour de celuy auquel nous parlõs. Car on dit bien par exemple; *j'écriuis hier*, mais non pas, *j'écriuis ce matin*, ni *j'eſcriuis cette nuit*; au lieu dequoy il faut dire, *j'ay eſcrit ce matin, j'ay eſcrit cette nuit*, &c. Noſtre Langue eſt ſi exacte dans la proprieté des expreſſions, qu'elle ne ſouffre aucune exception en cecy, quoy que les Eſpagnols & les Italiens confondent quelquefois ces deux preterits, les prenant l'vn pour l'autre.

Le futur peut auſſi receuoir les meſmes differences. Car on peut auoir enuie de marquer vne choſe qui doit arriuer bientoſt. Ainſi nous voyons que les Grecs ont leur *paulopoſt futur* μετ' ὀλιγον μέλλων qui marque que la choſe ſe va faire, ou qu'on la doit preſque tenir comme faite, comme πέπραμαι, *je m'en vas faire*, voila qui eſt fait. Et l'on peut auſſi marquer vne choſe, comme deuant arriuer ſimplement, comme ποιήσω, je feray, *amabo* j'aymeray.

Voila pour ce qui eſt des Temps, conſiderez ſimplement dans leur nature de *preſent*, de *preterit*, & de *futur*.

Mais parce qu'on a voulu auſſi marquer

chacun de ces temps, auec rapport à vn autre, par vn ſeul mot; de là eſt venu qu'on a encore inuenté d'autres inflexions dans les verbes, qu'on peut appeller des *temps compoſez*; & l'on en peut remarquer auſſi trois.

Le premier eſt, celuy qui marque le paſſé auec rapport au preſent, & on l'a nommé *preterit imparfait*, parce qu'il ne marque pas la choſe ſimplement & proprement comme faite, mais comme preſente à l'égard d'vne choſe qui eſt déja neanmoins paſſée. Ainſi quand je dis, *cùm intrauit, cœnabam, je ſoupois lors qu'il eſt entré*; l'action de ſouper eſt bien paſſée au regard du temps auquel je parle; mais je la marque comme preſente au regard de la choſe dont je parle, qui eſt l'entrée d'vn tel.

Le deuxiéme temps compoſé eſt celuy qui marque doublement le paſſé; & qui à cauſe de cela s'appelle plus que parfait; comme *cœnaueram, j'auois ſoupé*, par où je marque mon action de ſouper non ſeulement cõme en ſoy, mais auſſi comme paſſée à l'égard d'vne autre choſe, qui eſt auſſi paſſée: comme quand je dis: *j'auois ſoupé lors qu'il eſt entré*, ce qui marque que mon ſouper auoit precedé cette entrée, qui eſt pourtant auſſi paſſée.

parlet des autres en vn autre endroit.

qui est celuy qu'on appelle substantif.

Le troisiéme temps composé est celuy qui marque l'auenir auec rapport au passé, sçauoir le futur parfait, comme *cœnauero, j'auray soupé*, par où je marque mon action de souper comme future en soy; & comme passée au regard d'vne autre chose à venir, qui la doit suiure; comme, *quand j'auray soupé il entrera*. Cela veut dire que mon souper, qui n'est pas encore venu, sera passé, lors que son entrée, qui n'est pas encore venuë, sera presente.

On auroit pû de mesme adjouster encore vn quatriéme temps composé, sçauoir celuy qui eust marqué l'auenir auec rapport au present; pour faire autant de futurs composez, que de preterits composez. Et peut-estre que le deuxiéme futur des Grecs marquoit cela dans son origine; d'où vient mesme qu'il conserue presque tousiours la figuratiue du present. Neanmoins dans l'vsage on l'a confondu auec le premier. Et en Latin mesme on se sert pour cela du futur simple; *cùm cœnabo, intrabis*, vous entrerez quand je souperay: par où je marque mon souper comme futur en soy; mais comme present à l'égard de vostre entrée.

Voila ce qui a donné lieu aux diuerses inflexions des verbes, pour marquer les diuers temps. Sur quoy il faut remarquer que

les Langues Orientales n'ont que le passé & le present, sans toutes les autres differences d'imparfait, de plus que parfait, &c. Ce qui rend ces langues sujettes à beaucoup d'ambiguitez qui ne se rencontrent pas dans les autres.

CHAPITRE XV.

Des diuers Modes ou manieres des Verbes.

NOus auons déja dit que les verbes sont de ce genre de mots qui signifient la maniere & la forme de nos pensées, dont la principale est l'affirmation. Et nous auons aussi remarqué que les verbes reçoiuent differentes inflexions, selon que l'affirmation regarde differentes personnes & differens temps. Mais les hommes ont trouué qu'il estoit bon d'inuenter encore d'autres inflexions pour expliquer plus distinctement ce qui se passoit dans leur esprit; Car premierement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples, comme *il ayme, il aymoit*, il y en auoit de conditionnées & de modifiées; comme *quoy qu'il aimast, quand il aimeroit*. Et pour mieux

beaucoup de perſonnes, d'ailleurs fort ha-

ction entre les Noms & les Verbes: les nõs

diſtinguer ces affirmations des autres, ils ont doublé les inflexions des meſmes temps, faiſant ſeruir les vnes aux affirmations ſimples; comme *aime*, *aimoit*, & reſeruant les autres pour les affirmations modifiées; comme, *aimaſt*, *aimeroit*, quoy que ne demeurant pas fermes dans leurs regles, ils ſe ſeruent quelquefois des inflexions ſimples, pour marquer les affirmations modifiées. *Et ſi vereor*, pour; *& ſi verear*. Et c'eſt de ces dernieres ſortes d'inflexions, que les Grammairiens ont fait leur *Mode*, appellé *ſubjonctif*.

De plus outre l'affirmation, l'action de noſtre volonté ſe peut prendre pour vne maniere de noſtre penſée, & les hommes ont eu beſoin de faire entendre ce qu'ils vouloient, auſſi bien que ce qu'ils penſoient. Or nous pouuons vouloir vne choſe en pluſieurs manieres, dont on en peut conſiderer trois, comme les principales.

1. Nous voulons des choſes qui ne dépendent pas de nous; & alors nous ne les voulons que par vn ſimple ſouhait. Ce qui s'explique en Latin par la particule *vtinam*: & en la noſtre par, *pleuſt à Dieu*. Quelques langues, comme la Grecque, ont inuenté des inflexions particulieres pour cela. Ce qui a donné lieu aux Grammai-

riens de les appeller *le Mode Optatif*. Et il y en a dans noſtre langue, & dans l'Eſpagnole & l'Italienne, qui s'y peuuent rapporter, puis qu'il y a des temps qui ſont triples. Mais en Latin les meſmes inflexions ſeruent pour le ſubjonctif & pour l'optatif. Et c'eſt pourquoy on fait fort bien de retrancher ce mode des conjuguaiſons Latines, puis que ce n'eſt pas ſeulement la maniere differente de ſignifier qui peut eſtre fort multipliée, mais les differentes inflexions qui doiuent faire les modes.

2. Nous voulons encore d'vne autre ſorte, lors que nous nous contentons d'accorder vne choſe, quoy qu'abſolument nous ne la vouluſſions pas, comme quand Terence dit, *Profundat*, *perdat*, *pereat*. *Qu'il dépenſe*, *qu'il perde*, *qu'il periſſe*, &c. Les hommes auroient pû inuenter vne inflexion pour marquer ce mouuemẽt, auſſi bien qu'ils en ont inuenté en Grec pour marquer le ſimple deſir. Mais ils ne l'ont pas fait, & ils ſe ſeruent pour cela du ſubjonctif. Et en François nous y adjoûſtons *que*. *Qu'il dépenſe*, &c.

3. La troiſiéme ſorte de vouloir eſt quand ce que nous voulons, dépendant d'vne perſonne de qui nous pouuons l'obtenir, nous luy ſignifions la volonté que nous auons

dont ils viennent ; & il n'y a aucune raiſon

ſe trouue ou qui ne ſe trouue pas dans va

qu'il le faſſe. C'eſt le mouuement que nous auons quand nous commandons, ou que nous prions. C'eſt pour marquer ce mouuement qu'on a inuenté le mode qu'on appelle *Imperatif* ; qui n'a point de premiere perſonne, ſur tout au ſingulier, parce qu'on ne ſe commande point proprement à ſoy-meſme, ny de troiſiéme en pluſieurs Langues ; parce qu'on ne commande proprement qu'à ceux à qui on s'addreſſe & à qui on parle. Et parce que le commandement ou la priere qui s'y rapporte, ſe fait toûjours au regard de l'auenir, il arriue de là que l'Imperatif & le futur, ſe prennent ſouuent l'vn pour l'autre, ſur tout en Hebreu ; comme, *non occides*, *vous ne tuerez point*, pour, *ne tuez point*. D'où vient que quelques Grammairiens ont mis l'Imperatif au nombre des futurs.

De tous ces modes dõt nous venõs de parler les Langues Orientales n'õt que ce dernier, qui eſt l'Imperatif ; & au contraire les langues vulgaires, n'ont point d'inflexion particuliere pour l'Imperatif : mais ce que nous faiſons en Frãçois pour le marquer, eſt de prendre la ſecõde perſonne du plurier, & meſme la premiere ſans pronõs qui les precedent. Ainſi *vous aimez*, eſt vne ſimple affirmation : *aimez* vn Imper. *Nous aimons*,

affirmation, *aimons*, imperatif. Mais quand on commande par le ſingulier, ce qui eſt fort rare, on ne prend pas la ſeconde perſonne, *tu aimes*, mais la premiere, *aime*.

CHAPITRE XVI.

De l'Infinitif.

IL y a encore vne inflexion au Verbe, qui ne reçoit point de nombre ny de perſonnes, qui eſt celle qu'on appelle *Infinitif* ; *eſſe*, *eſtre* ; *amare*, *aimer*. Mais il faut remarquer que quelquefois l'Infinitif retient l'affirmation ; comme quand je dis : *ſcio malum eſſe fugiendum* ; & que ſouuent il la perd, & deuient nom (principalement en Grec & dans les Langues vulgaires) comme quand on dit, *le boire*, *le manger*, & de meſme, *je veux boire*, *volo bibere*. Car c'eſt à dire ; *volo potum*, ou *potionem*.

Cela eſtant ſuppoſé, on demande ce que c'eſt proprement que l'Infinitif, lors qu'il n'eſt point nom, & qu'il retient ſon affirmation ; comme dans cét exemple, *ſcio malum eſſe fugiendum*. Ie ne ſçay ſi perſonne a remarqué ce que je vas dire. C'eſt qu'il me ſemble que l'Infinitif eſt entre les au-

temps : de ſorte que la diuerſité des perſonnes

poris. Vn mot qui marque l'affirmation de

I

tres manieres du Verbe, ce qu'eſt le Relatif entre les autres pronoms. Car comme nous auons dit que le Relatif a de plus que les autres pronoms qu'il joint la propoſition dans laquelle il entre, à vne autre propoſition; je croy de meſme que l'Infinitif a pardeſſus l'affirmation du Verbe, ce pouuoir de joindre la propoſition où il eſt à vn autre. Car *ſcio*, vaut ſeule vne propoſition, & ſi vous ajoûtiez, *malum eſt fugiendum*, ce ſeroit deux propoſitions ſeparées. Mais mettant *eſſe*, au lieu d'*eſt*, vous faites que la derniere propoſition n'eſt plus que partie de la premiere, comme nous auons expliqué plus au long dans le ch. 9. du Relatif.

Et de là eſt venu qu'en François nous rendons preſque touſiours l'infinitif par l'indicatif du Verbe, & la particule *que*. *Ie ſçay que le mal eſt à fuir*. Et alors (comme nous auons dit dans le ch. du Relatif) ce *que*, ne ſignifie que cette vnion d'vne propoſition auec vne autre, laquelle vnion eſt en Latin enfermée dans l'infinitif, & en François auſſi, quoy que plus rarement, comme quand on dit : *Il croit ſçauoir toutes choſes*.

Cette maniere de joindre les propoſitions par vn infinitif, ou le *quod* & le *que*, eſt principalement en vſage quand on rapporte

porte les diſcours des autres : comme ſi je veux rapporter que le Roy m'a dit. *Ie vous donneray vne charge* : je ne feray pas ordinairement ce rapport en ces termes. *Le Roy m'a dit : Ie vous donneray vne charge*, en laiſſant les deux Propoſitions ſeparées, l'vne de moy, & l'autre du Roy: mais je les joindray enſemble par vn *que*. *Le Roy m'a dit qu'il me donnera vne charge*. Et alors comme ce n'eſt plus qu'vne Propoſition qui eſt de moy, je change la premiere perſonne, *je donneray* ; en la troiſiéme, *il donnera*, & le pronom *vous* qui me ſignifioit le Roy parlant, au pronom *me* qui me ſignifie moy parlant.

Cette vnion des Propoſitions ſe fait encore par le *ſi* en François, & par *an* en Latin, quand le diſcours qu'on rapporte eſt interrogatif ; comme ſi on m'a demandé. *Pouuez-vous faire cela?* Ie diray en le rapportant, *On m'a demandé ſi je pouuois faire cela*. Et quelquefois ſans aucune particule en changeant ſeulement de perſonne, comme, *Il m'a demandé : Qui eſtes-vous? Il m'a demandé ; qui j'eſtois*.

Mais il faut remarquer que les Hebreux lors meſme qu'ils parlent en vne autre Lãgue, comme les Euangeliſtes, ſe ſeruent peu de cette vnion des Propoſitions, &

qu'ils rapportent presque tousiours les discours directement, & comme ils ont esté faits : de sorte que l'ὅτι *quod*, qu'ils ne laissent pas de mettre quelquefois ne sert souuent de rien, & ne lie point les Propositions, comme il fait dans les autres Auteurs. En voila vn exemple dans le premier chapitre de S. Iean. *Miserunt Iudæi ab Hierosolimis Sacerdotes & Leuitas ad Ioannem vt interrogarent eum ; Tu quis es ? Et confessus est & non negauit, & confessus est: quia (ὅτι) non sum ego Christus. Et interrogauerunt eum. Quid ergo? Elias es tu? Et dixit, Non sum: Propheta es tu ? Et respondit, non.* Selon l'vsage ordinaire de nôtre Langue, on auroit rapporté indirectement ces demandes & ces responses en cette maniere. *Ils enuoyerent demander à Iean qui il estoit. Et il confessa qu'il n'estoit point le Christ. Et ils luy demanderent, qui il estoit donc. S'il estoit Elie. Et il dit, que non. S'il estoit Prophete & il respondit, que non.*

CHAPITRE XVII.

Des Verbes qu'on peut appeller Adjectifs, *& de leurs differentes especes : Actifs, Passifs, Neutres.*

NOus auons déja dit que les hommes ayant eu vne infinité de rencontres quelque attribut particulier auec l'affirmation, en auoient fait ce grand nombre de Verbes differens du substantif qui se trouuent dans toutes les Langues, & que l'on pourroit appeller *Adjectifs*, pour monstrer que la signification qui est propre à chacun est ajoustée à la signification commune à tous les Verbes, qui est celle de l'affirmation. Mais c'est vne erreur commune de croire que tous ces verbes signifient des actions ou des passions. Car il n'y a rien qu'vn verbe ne puisse auoir pour son attribut, s'il plaist aux hommes de joindre l'affirmation auec cét attribut. Nous voyons mesme que le Verbe substantif *sum, je suis*, est souuent adjectif, parce qu'au lieu de le prendre comme signifiant simplement l'affirmation, on y joint le plus general de tous les attributs, qui est l'estre ; comme lors

cause point aussi de changement dans le

dans l'esprit pour le François, que je consi-

que je dis ; *je penſe, donc je ſuis*, je ſuis ſignifie là *ſum ens*, je ſuis vn eſtre, vne choſe: *Exiſto* ſignifie auſſi *ſum exiſtens*, je ſuis, j'exiſte.

Cela n'empeſche pas neanmoins qu'on ne puiſſe retenir la diuiſion commune de ces Verbes en actifs, paſſifs, & neutres.

On appelle proprement Actifs, ceux qui ſignifient vne action à laquelle eſt oppoſée vne paſſion, comme battre, eſtre battu, aimer, eſtre aimé (ſoit que ces actions ſe terminent à vn ſujet, ce qu'on appelle action réelle ; comme *battre, rompre, tuer, noircir, &c.* ſoit qu'elles ſe terminent ſeulement à vn objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer, connoiſtre, voir.*

De là il eſt arriué qu'en pluſieurs Langues les hommes ſe ſont ſeruis du meſme mot en luy donnant diuerſes inflexions, pour ſignifier l'vn & l'autre ; appellant Verbe Actif, celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué l'action, & verbe paſſif celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué la paſſion : *amo, amor, verbero, verberor:* C'eſt ce qui a eſté en vſage dans toutes les Langues anciennes, Latine, Grecque, & Orientales, & qui plus eſt ces dernieres donnent à vn meſme Verbe trois

actifs, auec chacun leur paſſif, & vn reciproque qui tient de l'vn & de l'autre ; comme ſeroit *s'aimer*, qui ſignifie l'action du verbe ſur le ſujet meſme du verbe. Mais les Langues vulgaires de l'Europe n'ont point de paſſif ; & elles ſe ſeruent au lieu de cela, d'vn participe fait du verbe actif, qui ſe prend en ſens paſſif, auec le verbe ſubſtantif, *je ſuis* : comme *je ſuis aimé, je ſuis battu*, &c.

Voila pour ce qui eſt des Verbes Actifs & Paſſifs.

Les *Neutres*, que quelques Grammairiens appellent *Verba intranſitiua*, verbes qui ne paſſent point au dehors, ſont de deux ſortes.

Les vns qui ne ſignifient point d'action, mais ou vne qualité, comme *albet*, il eſt blanc ; *viret*, il eſt vert ; *friget*, il eſt froid ; *alget*, il eſt tranſi ; *tepet*, il eſt tiede ; *calet*, il eſt chaud, &c.

Ou quelque ſituation ; *ſedet*, il eſt aſſis ; *ſtat*, il eſt debout ; *jacet*, il eſt couché, &c.

Ou quelque rapport au lieu, *adeſt*, il eſt preſent ; *abeſt*, il eſt abſent, &c.

Ou quelqu'autre eſtat ou attribut, comme *quieſcit*, il eſt en repos ; *excellit*, il excelle ; *praeſt*, il eſt ſuperieur, *regnat*, il eſt roy, &c.

croy que cela eſt venu d'vne faute, dont on

quels ils s'accorde auec le ſubſtantif, & n'a

Les autres Verbes neutres signifient des actions, mais qui ne passent point dans vn sujet different de celuy qui agit, ou qui ne regardent point vn autre objet ; comme *disner, souper, marcher, parler*.

Neanmoins ces dernieres sortes de Verbes neutres deuiennent quelquefois transitifs, lors qu'on leur donne vn sujet, comme *ambulare viam*, où le chemin est pris pour le sujet de cette action. Souuent aussi dans le Grec, & quelquefois aussi dans le Latin, on leur dõne pour sujet le nom mesme formé du verbe; comme *pugnare pugnam, seruire seruitutem, viuere vitam, &c.*

Mais je croy que ces dernieres façons de parler ne sont venuës que de ce qu'on a voulu marquer quelque chose de particulier, qui n'estoit pas entierement enfermé dans le verbe ; comme quand on a voulu dire qu'vne homme menoit vne vie heureuse. Ce qui n'estoit pas enfermé dans le mot *viuere*, on a dit *viuere vitam beatã*; de mesme *seruire duram seruitutem*, & semblables. Ainsi quand on dit *viuere vitam*, c'est sans doute vn pleonasme, qui est venu de ces autres façons de parler. C'est pourquoy aussi dans toutes les Langues nouuelles, on éuite comme vne faute, de joindre le nom à son Verbe, & l'on ne dit pas, par

exemple, *combattre vn grand combat*.

On peut resoudre par là cette question; si tout verbe non passif, regit tousiours vn accusatif, au moins sous-entendu. C'est le sentiment de quelques Grammairiens fort habiles ; mais pour moy je ne le croy pas. Car 1. les verbes qui ne signifient aucune action, mais quelque estat, comme *quiescit, existit*, ou quelque qualité, comme *albet, calet*, n'ont point d'accusatif qu'ils puissent regir : & pour les autres, il faut regarder si l'action qu'ils signifient a vn sujet ou vn objet, qui puisse estre different de celuy qui agit. Car alors le verbe regit le sujet, où cét objet à l'accusatif. Mais quand l'action signifiée par le verbe n'a ni sujet ni objet different de celuy qui agit ; comme *disner, prandere; souper, cœnare*, &c. alors il n'y a pas assez de raison pour dire qu'ils gouuernent l'accusatif, quoy que ces Grammairiens ayent creu qu'on y sous-entendoit l'Infinitif du verbe, comme vn nom formé par le Verbe ; voulant par exemple que *curro* soit ou *curro cursum*, ou *curro currere* : neanmoins cela ne paroît pas assez solide. Car le verbe signifie tout ce que signifie l'Infinitif pris comme nom : & de plus l'affirmation & la designation de la personne & du temps ; cõme l'adjectif *candidus*

regit le preterit du verbe le precede, si ce

auxiliaires pour le preterit actif. On peut

blanc, ſignifie le ſubſtantif tiré de l'adjectif, ſçauoir *candor la blancheur*, & de plus la connotation d'vn ſujet dans lequel eſt cét abſtrait. C'eſt pourquoy il y auroit autant de raiſon de pretendre que quand on dit, *homo candidus*, il faut ſous-entendre *candore*, que de s'imaginer que quand on dit *currit*, il faut ſous-entendre *currere*.

CHAPITRE XVIII.

Des Participes.

LEs Participes ſont de vrais noms adjectifs, & ainſi ce ne ſeroit pas le lieu d'en parler icy, ſi ce n'eſtoit à cauſe de la liaiſon qu'ils ont auec les verbes.

Cette liaiſon conſiſte, comme nous auons dit, en ce qu'ils ſignifient la meſme choſe que le Verbe, hors l'affirmation, qui en eſt oſtée, & la deſignation des trois differentes perſonnes, qui ſuit l'affirmation. C'eſt pourquoy en l'y remettant on fait la meſme choſe par le participe que par le verbe; comme *amatus ſum*, eſt la meſme choſe qu'*amor*; & *ſum amans*, qu'*amo*: Et cette façon de parler par le participe *eſt*, plus ordinaire en Grec & en Hebreu, qu'en Latin, quoy

quoy que Ciceron s'en ſoit ſeruy quelquefois.

Ainſi ce que le participe retient du Verbe, eſt l'attribut; & de plus la deſignation du temps, y ayant des participes du preſent, du preterit & du futur, principalement en Grec. Mais cela meſme ſouuent ne s'obſerue pas; vn meſme participe ſe joignant à toutes ſortes de temps: Par exemple le participe paſſif *amatus*, qui paſſe dans la pluſpart des Grammairiens pour le preterit eſt ſouuent du preſent & du futur, comme *amatus ſum*, *amatus ero*: Et au contraire celuy du preſent, comme *amans*, eſt aſſez ſouuent preterit. *Apri inter ſe dimicant, indurantes attritu arborum coſtas.* Plin. c'eſt à dire, *poſtquam induranere*, & ſemblables.

Il y a des participes actifs, & d'autres paſſifs: les actifs en Latin ſe terminent en *ans* & *ens*, *amans*, *docens*. Les paſſifs en *us*, *amatus*, *doctus*, quoy qu'il y en ait quelques vns de ceux-cy, qui ſont actifs; ſçauoir ceux des verbes deponens, comme *locutus*. Mais il y en a encore qui adjouſtent à cette ſignification paſſiue, *que cela doit eſtre, qu'il faut que cela ſoit*, qui ſont les participes en *dus*, *amandus*, *qui doit eſtre aimé*; quoy que quelquefois cette derniere

conteſté par Monſieur de Vaugelas, ou pluſtoſt par Malherbe, dont il auoue neanmoins

du, il eſt arriué, il eſt retourné: & non pas,

signification se perde presque toute.

Ce qu'il y a de propre au participe des verbes actifs, c'est qu'il signifie l'action du verbe, comme elle est dans le verbe, c'est à dire, dans le cours de l'action mesme: au lieu que les noms verbaux, qui signifient aussi des actions, les signifient plustost dans l'habitude, que non pas dans l'acte. D'où vient que les participes ont le mesme regime que le verbe, *amans Deum*; au lieu que les noms verbaux n'ont le regime que des noms, *amator Dei*. Et le participe mesme rentre dans ce dernier regime des noms, lors qu'il signifie plus l'habitude que l'acte du verbe, parce qu'alors il a la nature d'vn simple nom verbal comme *amans virtutis*.

CHAPITRE XIX.

Des Gerondifs & Supins.

NOus venons de voir qu'ostant l'affirmation aux verbes, on fait des participes actifs & passifs, qui sont des noms adjectifs, retenant le regime du verbe, au moins dans l'actif.

Mais il s'en fait aussi en Latin deux noms substantifs, l'vn en *dum*, appellé Gerondif, qui a diuers cas, *dum, di, do; amandum, amandi, amando*; mais qui n'a qu'vn genre & vn nombre, en quoy il differe du participe en *dus*, *amandus, amanda, amandum*.

Et vn autre en *um*, appellé Supin, qui à aussi deux cas *tum, tu; amatum, amatu*, mais qui n'a point aussi de diuersité, ny de genre, ny de nombre, en quoy il differe du participe en *tus, amatus, amata, amatum*.

Ie sçay bien que les Grammairiens sont tres-empeschez à expliquer la nature du Gerondif, & que de tres-habiles ont creu que c'estoit vn adjectif passif, qui auoit pour substantif l'Infinitif du verbe; de sorte qu'ils pretendent par exemple, que *tempus est legendi libros* ou *librorum* (car l'vn & l'autre se dit) est comme s'il y auoit *tempus est legendi τοῦ legere libros*, vel *librorum*, en sorte qu'il y ait deux raisons, sçauoir *tempus legendi τοῦ legere*, qui est de l'adjectif & du substantif, comme s'il y auoit *legendæ lectionis*: & *legere libros* qui est du nom verbal qui gouuerne alors le cas de son verbe; ou qui comme substantif gouuerne le genitif, lors que l'on dit *librorum* pour *libros*. Mais tout consideré je ne voy point que ce tour soit necessaire.

Car 1. comme ils disent de *legere*, que

bien, on verra que ces particules ne signifient que l'operation mesme de

tite marque, qu'on appelle la marque de

c'eſt vn nom verbal ſubſtantif, qui comme tel peut regir ou le genitif, ou meſme l'accuſatif ainſi que les anciens diſoient ; *curatio hanc rem, quid tibi hanc tædio eſt.* Plaut. je dis la meſme choſe de *legendum*; que c'eſt vn nom verbal ſubſtantif, auſſi bien que *legere*, & qui par conſequent peut faire tout ce qu'ils attribuent à *legere*.

2. On n'a aucun fondement de dire qu'vn mot eſt ſous-entendu lors qu'il n'eſt jamais exprimé, & qu'on ne le peut meſme exprimer ſans que celá paroiſſe abſurde : or jamais on n'a veu d'infinitif joint à ſon gerondif, & ſi on diſoit, *legendum eſt legere* ; cela paroiſtroit tout à fait abſurde : donc, &c.

3. Si *legendum* gerondif, eſtoit vn adjectif paſſif, il ne ſeroit point different du participe *legendus*. Pourquoy donc les anciens qui ſçauoient leur langue, ont-ils diſtingué les gerondifs des participes?

Ie croy donc que le Gerondif eſt vn nom ſubſtantif, qu'il eſt touſiours actif, & qu'il ne differe de l'Infinitif conſideré comme nom, que parce qu'il adjouſte à la ſignification de l'action du verbe, vne autre de neceſſité ou de deuoir, comme qui diroit l'action qui ſe doit faire. Ce qu'il ſemble qu'on ait voulu marquer par ce mot de *gerondif*, qui eſt pris de *gerere*, faire. D'où vient que *pugnandum eſt* eſt la meſme choſe que *pugnare oportet*, & noſtre Langue qui n'a point ce gerondif, le rend par l'Infinitif, & vn mot qui ſignifie deuoir, *Il faut combattre.*

Mais comme les mots ne conſeruent pas touſiours toute la force pour laquelle ils ont eſté inuentez, ce gerondif en *dum* perd ſouuent celle d'*oportet*, & ne conſerue que celle de l'action du verbe. *Quis talia fando temperet à lachrymis*, c'eſt à dire, *in fando* ou *in fari talia.*

Pour ce qui eſt du Supin, je ſuis d'accord auec ces meſmes Grammairiens, que c'eſt vn nom ſubſtantif qui eſt paſſif (au lieu que le gerondif, ſelon mon ſentiment, eſt toûjours actif) & ainſi on peut voir ce qui en a eſté dit dans la Nouuelle Methode pour la Langue Latine.

CHAPITRE XX.

Des Verbes Auxiliaires, des Langues vulgaires.

AVant que de finir les Verbes, il ſemble neceſſaire de dire vn mot d'vne

Des Interjections.

Ainſi la diſtinction des deux nombres, ſingulier & plurier a obligé d'accorder le ſub-

choſe, qui eſtant commune à toutes les Langues vulgaires de l'Europe, merite d'eſtre traittée dans la Grammaire generale, & je ſuis bien aiſe auſſi d'en parler pour faire voir vn échantillon de la Grammaire Françoiſe.

C'eſt l'vſage de certains Verbes qu'on appelle *Auxiliaires*, parce qu'ils ſeruent aux autres pour former diuers temps, auec le participe preterit de chaque Verbe.

Il y en a deux qui ſont communs à toutes ces Langues, *Eſtre*, & *auoir*. Quelques-vnes en ont encore d'autres, comme les Allemans *Werden, deuenir*, ou *Wollen, vouloir*, dont le preſent eſtant joint à l'infinitif de chaque Verbe en fait le futur. Mais il ſuffira de parler des deux principaux *eſtre* & *auoir*.

ESTRE.

POur le Verbe, *eſtre*, nous auons dit qu'il formoit tous les paſſifs, auec le participe du verbe actif, qui ſe prend alors paſſiuement; *Je ſuis aimé, j'eſtois aimé*, &c. dont la raiſon eſt bien facile à rendre, parce que nous auons dit que tous les Verbes, hors le ſubſtantif, ſignifient l'affirmation auec vn certain attribut qui eſt affirmé. D'où il s'enſuit que le Verbe paſſif, comme *amor*, ſignifie l'affirmation de l'amour paſſif; & par conſequent *aimé* ſignifiant cét amour paſſif, il eſt clair qu'y joignant le Verbe ſubſtantif, qui marque l'affirmation, *je ſuis aimé, vous eſtes aimé*, doit ſignifier la meſme choſe qu'*amor, amaris*, en Latin. Et les Latins meſme ſe ſeruent du Verbe *ſum* comme auxiliaire dans tous les preterits paſſifs, & tous les temps qui en dépendent, *amatus ſum, amatus eram*, &c. comme auſſi les Grecs en la pluſpart des Verbes.

Mais ce meſme verbe, *eſtre*, eſt ſouuent auxiliaire d'vne autre maniere plus irreguliere, dont nous parlerons apres auoir expliqué le Verbe.

AVOIR.

L'autre verbe auxiliaire, *auoir*, eſt bien plus eſtrange, & il eſt aſſez difficile d'en donner la raiſon.

Nous auons déja dit que tous les Verbes dans les Langues vulgaires ont deux preterits, l'vn indéfini qu'on peut appeller Aoriſte, & l'autre défini. Le premier ſe forme comme vn autre temps, *j'aimay, je ſentis, je vis*.

Mais l'autre ne ſe forme que par le parti-

Langues. Car les vnes font les regimes par les cas; les autres au lieu de cas, ne ſe ſer-

nitifs il ſoit à l'accuſatif, *ſcio Petrum eſſe*

cipe preterit, *aimé*, *ſenty*, *veu*, & le verbe *auoir*: *j'ay aimé*, *j'ay ſenty*, *j'ay veu*.

Et non ſeulement ce preterit, mais tous les autres temps, qui en Latin ſe forment du preterit: comme d'*amaui*, *amaueram*, *amauerim*, *amauiſſem*, *amauero*, *amauiſſe*, *j'ay aimé*, *j'auois aimé*, *j'aurois aimé*, *j'euſſe aimé*, *j'auray aimé*, *auoir aimé*.

Et le verbe meſme *auoir*, n'a ces ſortes de temps que par luy-meſme, comme auxiliaire, & ſon participe *eu*, *j'ay eu*, *j'auois eu*, &c. Mais il n'y a de ces temps que le preterit, *j'ay eu*, qui ſoit auxiliaire. *Quand j'ay eu diſné*. Car on ne joint les autres, *j'auois eu*, *j'aurois eu*, &c. auec aucun verbe.

Le verbe *eſtre*, de meſme prend ces meſmes temps d'*auoir*, & de ſon participe *eſté*, *j'ay eſté*, *j'auois eſté*, &c.

En quoy noſtre Langue eſt differente des autres; les Allemands, les Italiens, & les Eſpagnols faiſant le Verbe *eſtre* auxiliaire à luy-meſme dans ces temps-là. Car ils diſent, *ſono ſtato*, *je ſuis eſté*. Ce qu'imitent les Valons qui parlent mal François.

Or comment les temps du Verbe *auoir*, ſeruẽt à en former d'autres en d'autres verbes, on l'apprendra par cette Table.

Temps du Verbe Auoir, Auoir, ayant, eu.			*Temps qu'ils forment dans les autres verbes eſtant auxiliaires.*
Preſent	l'ay / j'aye	Preterit parfait	1. l'ay diſné. / 2. quoy que j'aye diſné.
Imparfait	j'auois, / j'euſſe, / j'aurois,	Plus que parfait	1. j'auois diſné. / 2. ſi j'euſſe diſné. / 3. quand j'aurois diſné.
Aoriſte Preterit parfait	j'eus / j'ay eu		4. quand j'eus diſné, *indéfini.* / 5. quand j'ay eu diſné, *défini.*
Futur	j'auray	Futur parf. ou du ſubjonct	quãd j'auray diſné.
Infinitif preſent	auoir	Infinitif du preterit	pres auoir diſné.
Participe preſẽt	ayant	Participe preterit	ayant diſné.

Mais ſi cette façon de parler de toutes les Langues vulgaires, qui paroiſt eſtre venuë des Allemands eſt aſſez eſtrãge en elle-meſme; elle ne l'eſt pas moins dans la conſtruction auec les noms; qui ſe joignent à ces preterits formez par ces Verbes auxiliaires & le particip

Car 1. le Nominatif du Verbe ne cauſe aucun changement dans le participe. C'eſt pourquoy l'õ dit auſſi bien au plurier qu'au ſingulier, & au maſculin qu'au feminin, *Il a aimé; ils ont aimé; elle a aimé; elles ont aimé*, & non point. *Ils ont aimez*; *elle a aimée*; *elles ont aimées*.

2. L'Accuſatif qui regit ce preterit ne

l'on dit, *opitulari alicui*, quoy que ce ſoit deux verbes d'aider, parce qu'il a pleu aux

cauſe point auſſi de changement dans le participe, lors qu'il le ſuit, comme c'eſt le plus ordinaire. C'eſt pourquoy il faut dire; *Il a aimé Dieu; il a aimé l'Egliſe; il a aimé les liures; il a aimé les ſciences.* Et non point, *il a aimée l'Egliſe*, ou, *aymez les liures*, ou *aimées les ſciences.*

3. Mais quand cét accuſatif precede le Verbe auxiliaire (ce qui n'arriue gueres en proſe que dans l'accuſatif du relatif, ou du pronom:) Ou meſme quand il eſt apres le Verbe auxiliaire, mais auant le participe; (ce qui n'arriue gueres qu'en vers) alors le participe ſe doit accorder en genre & en nombre auec cét accuſatif. Ainſi il faut dire; *la lettre que j'ay écritte: les liures que j'ay leus, les ſciences que j'ay appriſes.* Car *que* eſt pour *laquelle* dans le premier exemple, pour *leſquels* dans le ſecond, & pour *leſquelles* dans le troiſiéme. Et de meſme: *I'ay écrit la lettre, & je l'ay ennoyée*, &c. *I'ay acheté des liures & je les ay leus.* On dit de meſme en vers: *La valeur d'Alexandre a la terre conquiſe*, & non pas *conquis*, parce que l'accuſatif, *la terre*, precede le participe, quoy qu'il ſuiue le Verbe auxiliaire.

Il n'eſt pas aiſé de rendre raiſon de ces façons de parler. Voila ce qui m'en eſt venu

dans l'eſprit pour le François, que je conſidere icy principalement.

Tous les Verbes de noſtre Langue ont deux participes, l'vn en *ant*, & l'autre en *e, i, u*, ſelon les diuerſes conjugaiſons, ſans parler des irreguliers, *aimant, aimé, écriuant, écry, rendant, rendu.*

Or on peut conſiderer deux choſes dans les participes: l'vne d'eſtre vrais noms adjectifs, ſuſceptibles de genres, de nombres, & de cas; l'autre d'auoir, quand ils ſont actifs, le meſme regime que le verbe, *amans virtutem.* Quand la premiere condition manque, on appelle les participes *gerondifs*, comme *amandum eſt virtutem*: Quand la ſeconde manque, on dit alors que les participes actifs ſont pluſtoſt des noms que des participes.

Cela eſtant ſuppoſé, je dis que nos deux participes *aimant* & *aimé*, entant qu'ils ont le meſme regime que le Verbe, ſont pluſtoſt des Gerondifs que des participes. Car Monſieur de Vaugelas a déja remarqué que le participe en *ant*, lors qu'il a le regime du Verbe, n'a point de feminin, & qu'on ne dit point par exemple: *j'ay veu vne femme liſante l'Eſcriture*, mais *liſant l'Eſcriture.* Que ſi on le met quelquefois au plurier; *j'ay veu des hommes liſans l'Eſcriture*, je

croy que cela eſt venu d'vne faute, dont on ne s'eſt pas apperceu, à cauſe que le ſon de *liſant* & de *liſans*, eſt preſque touſiours le meſme, le *t*, ny l's, ne ſe prononçant point d'ordinaire. Et je pẽſe auſſi que *liſant l'Eſcriture*, eſt pour *en liſant l'Eſcriture*, *in τῷ legere ſcripturam*; de ſorte que ce Gerondif en *ant*, ſignifie l'action du verbe, de meſme que l'Infinitif.

Or je croy qu'on doit dire la meſme choſe de l'autre participe, *aimé*; ſçauoir que quand il regit le cas du verbe, il eſt Gerondif, & incapable de diuers genres, & de diuers nombres, & qu'alors il eſt actif, & ne differe du participe ou pluſtoſt du Gerondif en *ant*, qu'en deux choſes: L'vne en ce que le Gerondif en *ant* eſt du preſent, & le gerondif en *é*, *i*, *u*, du paſſé: l'autre, en ce que le gerondif en *ant*, ſubſiſte tout ſeul, ou plûtoſt en ſous-entendant la particule *en*, au lieu que l'autre eſt touſiours accompagné du verbe auxiliaire, *auoir*, ou de celuy d'*eſtre* qui tient ſa place en quelques rencontres, comme nous dirons plus bas. *I'ay aimé Dieu*, &c.

Mais ce dernier participe, outre cét vſage d'eſtre Gerondif actif, en a vn autre, qui eſt d'eſtre participe paſſif, & alors il a les deux genres & les deux nombres ſelon leſquels il s'accorde auec le ſubſtantif, & n'a point de regime. Et c'eſt ſelon cét vſage qu'il fait tous les temps paſſifs auec le Verbe *eſtre*, il eſt aimé, elle eſt aimée, ils ſont aimez, elles ſont aimées.

Ainſi pour reſoudre la difficulté propoſée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ay aimé la chaſſe*, *j'ay aimé les liures*, *j'ay aimé les ſciences*, la raiſon pourquoy on ne dit point; *j'ay aimée la chaſſe*, *j'ay aimez les liures*; c'eſt qu'alors le mot *aimé* ayant le regime du verbe, eſt gerondif, & n'a point de genre ny de nombre.

Mais dans ces autres façons de parler, *la chaſſe qu'il a* AYME'E, *les ennemis qu'il a* VAINCVS, ou, *il a deffait les ennemis*, *il les a* VAINCVS, les mots *aimé*, *vaincu*, ne ſont pas conſiderés alors comme gouuernant quelque choſe: mais comme eſtant regis eux-meſmes par le Verbe *auoir*; comme qui diroit, *quam habeo amatam*, *quos habeo victos*: & c'eſt pourquoy eſtant pris alors pour des participes paſſifs qui ont des genres & des nombres, il les faut accorder en genre & en nombre auec les noms ſubſtantifs, ou les pronoms auſquels ils ſe rapportent.

Et ce qui confirme cette raiſon, eſt que lors meſme que le relatif ou le pronom que

regit le preterit du verbe le precede, ſi ce preterit gouuerne encore vne autre choſe apres ſoy, il redeuient gerondif & indéclinable. Car au lieu qu'il faut dire: *Cette ville que le commerce a enrichie*, il faut dire: *Cette ville que le commerce a rendu puiſſante*, & non pas *renduë puiſſante*: parce qu'alors *rendu* regit *puiſſante*, & ainſi eſt gerondif. Cela ſe confirmera encore par ce que nous allons dire de quelques rencontres où le verbe auxiliaire *eſtre*, prend la place de celuy d'*auoir*.

Deux rencontres où le Verbe Auxiliaire eſtre *prend la place de celuy d'*auoir.

La premiere eſt dans tous les Verbes actifs, auec le reciproque *ſe*, qui marque que l'action a pour ſujet ou pour objet celuy meſme qui agit, *ſe tuer, ſe voir, ſe connoiſtre*. Car alors le preterit & autres temps ſe forment non auec le Verbe *auoir*, mais auec le Verbe *eſtre*, *il s'eſt tué*, & non pas, *il s'a tué*; *il s'eſt veu, il s'eſt connu*. Il eſt difficile de deuiner, d'où eſt venu cét vſage, car les Allemans ne l'ont point, ſe ſeruant en cette rencontre du Verbe *auoir*, comme à l'ordinaire, quoy que ce ſoit d'eux apparemment que ſoit venu l'vſage des verbes

auxiliaires pour le preterit actif. On peut dire neanmoins que l'action & la paſſion ſe trouuant alors dans le meſme ſujet, on a voulu ſe ſeruir du Verbe *eſtre*, qui marque plus la paſſion, que du Verbe *auoir*, qui n'euſt marqué que l'action; & que c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt tué par ſoy-meſme*.

Mais il faut remarquer que quand le participe (comme *tué, veu, connû*, ne ſe rapporte qu'au reciproque *ſe*, encore meſme qu'eſtant redoublé, il le precede & le ſuiue, comme quand on dit: *Caton s'eſt tué ſoy-meſme*, alors ce participe s'accorde en genre & en nombre auec les perſonnes ou les choſes dont on parle: *Caton s'eſt tué ſoy-meſme*; *Lucrece s'eſt tuée ſoy-meſme*: *Les Saguntins ſe ſont tuez eux-meſmes*.

Mais ſi ce participe regit quelque choſe de different du reciproque; comme lors que je dis: *Oedipe s'eſt creué les yeux*; alors le participe ayant ce regime, deuient gerondif actif, & n'a plus de genre ny de nombre; de ſorte qu'il faut dire:

Cette femme s'eſt creué les yeux.
Elle s'eſt fait peindre.
Elle s'eſt rendu la maiſtreſſe.
Elle s'eſt trouué guerie.
Elle s'eſt rendu Catholique.

Ie ſçay bien que ce dernier exemple eſt

DES CHAPITRES.

FAUTES A CORRIGER

conteſté par Monſieur de Vaugelas, ou pluſtoſt par Malherbe, dont il auoüe neanmoins que le ſentiment en cela n'eſt pas receu de tout le monde. Et auec raiſon. Car puis qu'il faut dire par l'aueu de Malherbe: *Elle s'eſt rendu la maiſtreſſe*, pourquoy faudroit-il dire; *Elle s'eſt rendüe Catholique?* C'eſt, dit-il, que *maiſtreſſe* eſt vn ſubſtantif, & *Catholique* vn adjectif. Mais *guerie* n'eſt pas moins vn adjectif que *Catholique*, & neanmoins il auoüe qu'il ne faut pas dire, *elle s'eſt trouuée guerie*.

Il n'y a donc aucun fondement raiſonnable dans cette obſeruation de Malherbe, que Monſieur de Vaugelas reconnoiſt n'étre point confirmée par vn vſage general, & non conteſté; ce qui ſuffit pour la faire rejetter, puis qu'elle ne fait que troubler l'analogie de la Langue, qui veut que ce qui paroiſt participe, s'il gouuerne apres ſoy le cas du Verbe, ſoit gerondif & indéclinable, & non participe.

L'autre rencontre où le Verbe *eſtre* forme les preterits, au lieu d'*auoir* eſt en quelques verbes intranſitifs, c'eſt à dire, dont l'action ne paſſe point hors de celuy qui agit, comme *aller, partir, ſortir, monter, deſcendre, arriuer, retourner*. Car on dit, *il eſt allé, il eſt party, il eſt ſorty, il eſt monté, il eſt deſcendu,*

il eſt arriué, il eſt retourné: & non pas, *il a allé, il a party*, &c. D'où vient auſſi qu'alors le participe s'accorde en nombre & en genre, auec le nominatif du verbe: *Cette femme eſt allée à Paris, elles ſont allées, ils ſont allez*, &c.

Mais lors que quelques-vns de ces Verbes, d'intranſitifs deuiennent tranſitifs & proprement actifs, qui eſt lors qu'on y joint quelque mot qu'ils doiuent regir, ils reprennent le Verbe *auoir*, & le participe eſtant gerondif, ne change plus de genre ny de nombre. Ainſi l'on doit dire. *Cette femme a monté la montagne*, & non pas, *eſt monté* ou *eſt montée*, ou *a montée*. Que ſi l'on dit quelquefois, *il eſt ſorti le Royaume*, c'eſt par vne ellipſe. Car c'eſt pour *hors le Royaume*.

CHAPITRE XXII.

Des conjonctions & interjections.

LA ſeconde ſorte des mots qui ſignifient la forme de nos penſées, & non pas proprement les objets de nos penſées, ſont les Conjonctions, comme *&, non, vel, ſi, ergo*; &, non, ou, ſi, donc. Car ſi on conſidere

bien, on verra que ces particules ne signifient que l'operation meſme de noſtre eſprit, qui joint, ou disjoint les choſes, qui les nie, qui les conſidere abſolument, ou auec condition ; par exemple, il n'y a point d'objet dans le monde hors de noſtre eſprit, qui réponde à la particule *non*, mais il eſt clair qu'elle ne marque autre choſe que le jugement que nous faiſons qu'vne choſe n'eſt pas vne autre.

De meſme *ne*, qui eſt en Latin la particule de l'interrogation, *aiſne?* Dites-vous? n'a point d'objet hors de noſtre eſprit, mais marque ſeulement le mouuement de noſtre ame, par lequel nous ſouhaittons de ſçauoir vne choſe.

Et c'eſt ce qui fait que je n'ay point parlé du Pronom interrogatif, *quis, qua, quid:* parce que ce n'eſt autre choſe qu'vn pronom, auquel eſt jointe la ſignification de *ne*, c'eſt à dire, qui outre qu'il tient la place d'vn nom, comme les autres pronoms, marque plus ce mouuement de noſtre ame, qui veut ſçauoir vne choſe, & qui demande d'en eſtre inſtruitte. C'eſt pourquoy nous voyons que l'on ſe ſert de diuerſes choſes pour marquer ce mouuement. Quelquefois cela ne ſe reconnoiſt que par l'inflexion de la voix, dont l'écriture auertit par vne petite marque, qu'on appelle la marque de l'interrogation, & que l'on figure ainſi (?)

En François nous ſignifions la meſme choſe, en mettant les pronoms *je, vous, il, ce*, apres les perſonnes des Verbes, au lieu que dans les façons de parler ordinaires ils ſont deuant. Car ſi je dis *j'aime, vous aimez, il aime, c'eſt*, cela ſignifie l'affirmation ; mais ſi je dis, *aimé-je? aymez-vous? aime-t-il? eſt-ce?* cela ſignifie l'interrogation. D'où il s'enſuit, pour le marquer en paſſant, qu'il faut dire, *ſens-je, lis-je*, & non pas *ſentez-je, liſes-je*, parce qu'il faut toûjours prendre la perſonne que vous voulez employer, qui eſt icy la premiere, *je ſens, je lis*, & tranſporter ſon pronom pour en faire vn interrogant.

Et il faut prendre garde, que lors que la 1. perſonne du Verbe, finit par vn *e* feminin, comme *j'aime, je penſe*, alors cét *e* feminin ſe change en maſculin dans l'interrogation, à cauſe de *je* qui le ſuit, & dont l'*e* eſt encore feminin : parce que noſtre Langue n'admet jamais deux *e* feminins de ſuitte à la fin des mots. Ainſi il faut dire *aimé-je, penſé-je, manqué-je* : & au contraire il faut dire; *aime-tu, penſe-t'il, manque-t'il*, & ſemblables.

Des Interjections.

Les Interjections ſont des mots qui ne ſignifient auſſi rien hors de nous: mais ce ſont ſeulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouuemens de noſtre ame, comme *ha, o, heu, helas,* &c.

CHAPITRE XXIII.

De la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble.

IL reſte à dire vn mot de la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble, dont il ne ſera pas difficile de donner des notions generales, ſuiuant les principes que nous auons eſtablis.

La Conſtruction des mots ſe diſtingue generalement, en celle de Conuenance, quand les mots doiuent conuenir enſemble, & en celle de regime, quand l'vn des deux cauſe vne variation dans l'autre.

La premiere, pour la plus grande partie, eſt la meſme dans toutes les Langues, parce que c'eſt vne ſuitte naturelle de ce qui eſt en vſage preſque par tout, pour mieux diſtinguer le diſcours.

Ainſi la diſtinction des deux nombres, ſingulier & plurier a obligé d'accorder le ſubſtantif auec l'adjectif en nombre, c'eſt à dire de mettre l'vn au ſingulier ou au plurier, quād l'autre y eſt. Car le ſubſtantif eſtant le ſujet qui eſt marqué confuſément, quoy que directement par l'adjectif, ſi le mot ſubſtantif marque pluſieurs, il y a pluſieurs ſujets de la forme marquée par l'adjectif; & par conſequent il doit eſtre au plurier: *homines docti, hommes doctes.*

La diſtinction du feminin & maſculin a obligé de meſme de mettre en meſme genre le ſubſtantif & l'adjectif, ou l'vn & l'autre quelquefois au neutre, dans les Langues qui en ont; car ce n'eſt que pour cela qu'on a inuenté les genres.

Les Verbes de meſme doiuent auoir la conuenance des nombres & des perſonnes auec les noms & les pronoms.

Que s'il ſe rencontre quelque choſe de contraire en apparence à ces regles, c'eſt par figure, c'eſt à dire, en ſous-entendant quelque mot, ou en conſiderant les penſées plûtoſt que les mots meſmes, comme nous le dirons cy-apres.

La Syntaxe de regime au contraire, eſt preſque toute arbitraire, & par cette raiſon ſe trouue tres-differente dans toutes les

Langues. Car les vnes font les regimes par les cas ; les autres au lieu de cas, ne se seruent que de petites particules qui en tiennent lieu, & qui ne marquent mesme que peu de ces cas, comme en François & en Espagnol on n'a que *De*, & *A*, qui marquent le genitif & le datif, les Italiens y adjoustent *Da* pour l'ablatif. Les autres cas n'ont point de particules, mais le simple article qui mesme n'y est pas tousiours.

On peut voir sur ce sujet ce que nous auons dit cy-dessus, des prepositions & des cas.

Mais il est bon de remarquer quelques maximes generales, qui sont de grand vsage dans toutes les Langues.

La 1. qu'il n'y a jamais de Nominatif qui n'ait rapport à quelque verbe exprimé ou sous-entendu, parce que l'on ne parle pas seulement pour marquer ce que l'on conçoit, mais pour exprimer ce que l'on pense de ce que l'on conçoit, ce qui se marque par le verbe.

La 2. qu'il n'y a point aussi de verbe qui n'ait son Nominatif exprimé ou sous-entendu, parce que le propre du Verbe estant d'affirmer, il faut qu'il y ait quelque chose dont on affirme, ce qui est le sujet ou le Nominatif du verbe, quoy que deuant les infinitifs il soit à l'accusatif, *scio Petrum esse doctum*.

La 3. qu'il n'y peut auoir d'adjectif, qui n'ait rapport à vn substantif, parce que l'adjectif marque confusément vn substantif qui est le sujet de la forme qui est marquée distinctement par cét adjectif : *Doctus sçauant*, a rapport à quelqu'vn qui soit sçauant.

La 4. qu'il n'y a jamais de genitif dans le discours, qui ne soit gouuerné d'vn autre nom, parce que ce cas marquant tousiours ce qui est comme le possesseur, il faut qu'il soit gouuerné de la chose possedée. C'est pourquoy ny en Grec ny en Latin aucun verbe ne gouuerne proprement le genitif, comme on l'a fait voir dans les Nouuelles Methodes pour ces Langues. Cette regle peut estre plus difficilement appliquée aux Langues vulgaires, parce que la particule *de*, qui est la marque du genitif, se met souuent pour la preposition *ex* ou *de*.

La 5. que le regime des Verbes est souuent pris de diuerses especes de rapports enfermez dans les cas, suiuant le caprice de l'Vsage. Ce qui ne change pas le rapport specifique à chaque cas ; mais fait voir que l'vsage en a peu choisir tel ou tel à sa fantaisie.

Ainsi l'on dit en Latin, *iuuare aliquem*, &

l'on dit, *opitulari alicui*, quoy que ce ſoit deux verbes d'aider, parce qu'il a pleu aux Latins de regarder le regime du premier verbe comme le terme où paſſe ſon action; & celuy du ſecond, comme vn cas d'attribution, à laquelle l'action du verbe auoit rapport.

Ainſi l'on dit en François, ſeruir quelqu'vn, & ſeruir à quelque choſe.

Ainſi en Eſpagnol la pluſpart des Verbes actifs gouuernent indifferemment le datif ou l'accuſatif.

Ainſi vn meſme verbe peut receuoir diuers regimes; ſur tout en y mélant celuy des prepoſitions, comme *præſtare alicui*, ou, *aliquem*, ſurpaſſer quelqu'vn. Ainſi l'on dit, par exemple, *eripere morti aliquem*, ou *mortem alicui*, ou *aliquem à morte*. Et ſemblables.

Quelquefois meſme ces diuers regimes ont la force de changer le ſens de l'expreſſion, ſelon que l'vſage de la Langue l'a autoriſé. Car par exemple en Latin; *cauere alicui*, eſt veiller à ſa conſeruation, & *cauere aliquem*, eſt ſe donner de garde de luy; en quoy il faut touſiours conſulter l'Vſage dans toutes les Langues.

Des

Des figures de conſtruction.

Ce que nous auons dit cy-deſſus de la Syntaxe, ſuffit pour en comprendre l'ordre naturel, lors que toutes les parties du diſcours ſont ſimplemẽt exprimées, qu'il n'y a aucun mot de trop ny de trop peu, & qu'il eſt conforme à l'expreſſion naturelle de nos penſées.

Mais parce que les hommes ſuiuent ſouuent plus le ſens de leurs penſées, que les mots dont ils ſe ſeruent pour les exprimer; & que ſouuent pour abreger ils retranchent quelque choſe du diſcours; ou bien que regardant à la grace, ils y laiſſent quelque mot qui ſemble ſuperflu, ou qu'ils en renuerſent l'ordre naturel: De là eſt venu qu'ils ont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, & qui ſont comme autant d'irregularitez dans la Grammaire, quoy qu'elles ſoient quelquefois des perfections & des beautez dans la Langue.

Celle qui s'accorde plus auec nos penſées qu'auec les mots du diſcours s'appelle SYLLEPSE, ou *Conception*, comme quand je dis; *il eſt ſix heures*. Car ſelon les mots il faudroit dire, *elles ſont ſix heures*, comme on le diſoit meſme autrefois, & comme on dit

encore, ils ſont ſix, 8. 10. 15. hommes, &c. Mais parce que ce que l'on pretend n'eſt que de marquer vn temps precis, & vne ſeule de ces heures, ſçauoir la ſixiéme, ma penſée qui ſe jette ſur celle-là, ſans regarder aux mots, fait que je dis, *il eſt ſix heures*, plûtoſt *qu'elles ſont ſix heures*.

Et cette figure fait quelquefois des irregularitez contre les genres; comme, *Vbi eſt ſcelus qui me perdidit* : Contre les nõbres, comme *Turba ruunt* : Contre les deux enſemble, comme, *Pars merſi tenuere ratem*, & ſemblables.

Celle qui retranche quelque choſe du diſcours s'appelle ELLIPSE, ou *Défaut*. Car quelquefois on ſous-entend le verbe, ce qui eſt tres-ordinaire en Hebreu, où le verbe ſubſtantif eſt preſque touſiours ſous-entendu. Quelquefois le nominatif, comme *pluit*, pour *Deus*, ou *natura pluit*. Quelquefois le ſubſtantif, dont l'adjectif eſt exprimé; *pauca te volo*, ſup. *verbis alloqui*. Quelquefois le mot qui en gouuerne vn autre; comme *eſt Romæ*, pour, *eſt in vrbe Romæ*. Et quelquefois celuy qui eſt gouuerné; comme *Facilius reperias* (ſup. *homines*) *qui Romam proficiſcantur, quam qui Athenas*. Cic.

La façon de parler qui a quelque mot de plus qu'il ne faut, s'appelle PLEONASME,

ou *Abondance*; comme *vincere vitam*, *magis major*, &c.

Et celle qui renuerſe l'ordre naturel du diſcours, s'appelle HYPERBATE, ou *Renuerſement*.

On peut voir des exemples de toutes ces figures dans les Grammaires des Langues particulieres, & ſur tout dans les Nouuelles Methodes que l'on a faites pour la Grecque & pour la Latine, où on en a parlé aſſez amplement.

I'adjoûteray ſeulement qu'il n'y a guere de Langue qui vſe moins de ces figures que la noſtre: parce qu'elle aime particulierement la netteté, & à exprimer les choſes autant qu'il ſe peut, dans l'ordre le plus naturel & le plus deſ-embarraſſé, quoy qu'en meſme-temps elle ne cede à aucune en beauté ni en élegance.

AVERTISSEMENT.

ON n'a point parlé dans cette Grammaire, des mots Dériuez ny des Compoſez, dont il y auroit encore beaucoup de choſes tres-curieuſes à dire: parce que cela regarde pluſtoſt l'ouurage du DICTIONNAIRE GENERAL, que de la Grammaire generale.

FIN.

TABLE
DES TITRES ET CHAPITRES de la Grammaire generale.

PREMIERE PARTIE.

Où il eſt parlé des Lettres & des caracteres de l'écriture.

Chapitre I. DEs lettres comme ſons, & premierement des voyelles. page 6.

Chap. II. Des conſonnes, p. 9

Table des conſonnes Latines, vulgaires, Greques & Hebraïques. p. 10

Chap. III. Des ſyllabes. p. 14

Chap. IV. Des mots entant que ſons, où il eſt parlé de l'Accent. p. 16

Chap. V. Des lettres conſiderées comme caracteres. p. 18

Chap. VI. D'vne nouuelle maniere pour apprendre à lire facilement en toutes ſortes de langues. p. 23

TABLE

SECONDE PARTIE.

Où il eſt parlé des principes & des raiſons, ſur leſquelles ſont appuyées les diuerſes formes de la ſignification des mots.

Chapitre I. QVe la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, eſt neceſſaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire, & que c'eſt de là que dépend la diuerſité des mots qui compoſent le diſcours. pag. 26

Chap. II. Des Noms, & premierement des Subſtantifs & Adjectifs. p. 30

Chap. III. Des noms propres & appellatifs ou generaux. p. 36

Chap. IV. Des nombres, ſingulier & plurier. p. 36

Chap. V. Des Genres. p. 39

Chap. VI. Des Cas & des Prepoſitions entant qu'il eſt neceſſaire d'en parler pour entendre les Cas. p. 43

1. Du Nominatif. p. 44
2. Du Vocatif. *Ibid.*
3. Du Genitif. p. 46
4. Du Datif. p. 48
5. De l'Accuſatif. p. 49
6. De l'Ablatif. p. 50

Chap. VII. Des Articles. p. 52

Chap. VIII. Des Pronoms. p. 59

Chap. IX. Du Pronom appellé Relatif. p. 66

Chap. X. Examen d'vne Regle de la Langue Françoiſe : qui eſt qu'on ne doit pas mettre le Relatif apres vn nom ſans article. p. 75

DES CHAPITRES.

Chap. XI. Des Prepoſitions. p. 83
Chap. XII. Des Aduerbes. p. 88
Chap. XIII. Des Verbes : & de ce qui leur eſt propre & eſſentiel. p. 89
Chap. XIV. De la diuerſité des perſonnes & des nombres dans les Verbes. p. 99
Chap. XV. Des diuers temps du Verbe. p. 103
Chap. XVI. Des diuers Modes ou manieres des Verbes. p. 107
Chap. XVII. De l'Infinitif. p. 111
Chap. XVIII. Des Verbes qu'on peut appeller *Adjectifs*, & de leurs differentes eſpeces Actifs, Paſſifs, Neutres. p. 115
Chap. XIX. Des Participes. p. 120
Chap. XX. Des Gerondif & Supins. p. 122
Chap. XXI. Des Verbes auxiliaires des Langues vulgaires. p. 125
Table du verbe auxiliaire *Auoir* & des temps qu'il forme. p. 129
Deux rencontres où le verbe auxiliaire *Eſtre* prend la place du verbe *Auoir*. p. 134
Chap. XXII. Des Conjonctions & interjections. p. 137
Chap. XXIII. De la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble p. 140
Des Figures de Conſtruction. p. 145

FAVTES A CORRIGER.

Pages	*Lignes.*	Fautes.	*Corrections.*
29	derniere	*auſsi*	auſſi que
31	17	*y en*	en
45	10	*ne ſe*	ſe
46	18	*ſaporis*	ſopores
48	11	*genre,*	Cas
55	4	*de, à des,* ou *de*	*de, à des,* ou *de*
Ibid.	11	*de des*	de de
57	4	*y en*	en
59	3	*meſme*	vn meſme
60	23	*Ego, moy.*	Ego, mei, je, me, moy
67	8	*l'attribut*	de l'attribut
70	12	*le Createur,*	eſt le Createur
Ibid.	18	*vn ſujet*	ou ſujet
105	24	*en ſoy*	paſſée en ſoy
112	*penult.*	*ou le*	ou par le
115	2	*ayant*	ayant joint
120	*penult.*	*eſt,* plus	eſt plus
121	8	*pas*	pas touſiours;
Ibid.	9	*joignant*	joignant louuent
124	4	*tadio*	tactio
129	*derniere*	*qui,*	que
131	17	*noms*	noms verbaux
134	19	*&*	& les
Ibid.	20	*temps*	tẽps qui en dépendẽt
137	*derniere*	*on*	on y fait
138	1	*bien*	bien reflexion
Ibid.	23	*que*	que de

Extrait du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, en datte du 26. Aouſt 1659. Signé DV MOLEY, & ſcellé: Il eſt permis à PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire de ſa Majeſté, d'imprimer vn Liure intitulé ; *Grammaire generale & raiſonnée: Par le ſieur D. T.* pendant le temps & eſpace de dix ans ; Et défences ſont faites à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, ny meſmes *les Tables*, ny d'en vendre de contrefaits, à peine de quinze cens liures d'amende, & de tous deſpens, dommages & intereſts ; comme il eſt plus au long porté par l'original.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 28. Auril 1660.